

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-3-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 22 juillet 1943

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BELair 3361

Rédaction : BELair 2984

Gérant : BELair 3361

Des messages de protestation partent pour Londres

(voir en page 3)

Pourquoi la province d'Ontario garde huit députés de trop

Le jeu du paragraphe 4 de l'article 51 de notre Constitution — Interprétation du Conseil privé — La deuxième grande erreur de M. King — Hâtons-nous

Dans une lettre au *Devoir*, publiée la semaine dernière, un lecteur, M. Adolphe Famelart, demande, au sujet du remaniement parlementaire, pourquoi, dans le cas où le Parlement aurait procédé cette année au remaniement ordonné par la Constitution, l'Ontario n'aurait pas perdu les 8 députés qu'il a de trop. Cette province n'a pas perdu de député depuis 1911, elle en conserve de trop depuis 1921.

La réponse, que nous avons donnée ici à plusieurs reprises, c'est le paragraphe 4 de l'article 51 de la Constitution. L'article 51 stipule comment on doit procéder pour calculer le nombre de députés auquel chaque province a droit, et Québec sert de base dans le calcul. Le paragraphe 4 pose une exception: il décide qu'on ne diminuera pas le nombre de députés d'une province si, depuis le dernier remaniement, la proportion que la population de cette province représente dans la population totale du pays n'a pas diminué d'un vingtième ou plus.

Or ni en 1921, ni en 1931, ni en 1941, la proportion de l'Ontario dans le total n'a diminué d'un vingtième. C'est-à-dire de 5%. La proportion de l'Ontario au total du pays était en 1911: 0.3506 et en 1921: 0.3338, donc diminution de 0.0168, soit, par rapport à la proportion de 1911, un taux de diminution de 0.481. Cette province a donc passé bien près de perdre un député en 1921. En 1930, elle aurait dû perdre 4 députés, mais cette fois la proportion au total était de 0.3307, donc une diminution de seulement 0.0031, ou un taux de diminution de 0.0094. En 1941, le taux de diminution est encore inférieur à celui de 1931.

L'anomalie apparente de cette situation où la province voisine a 8 députés de trop, cependant que sa proportion dans le total diminue fort peu, vient de la combinaison de plusieurs facteurs: la province de Québec augmente fortement l'unité de représentation, d'autre part, la population des autres provinces augmente moins vite que celle du Québec, et enfin l'Ontario étant la province la plus populeuse, il faut un plus grand écart pour que sa proportion diminue sensiblement.

Mais notre correspondant formule une objection. Il demande pourquoi on ne totalise pas les taux de diminution d'une décennie à l'autre. En procédant ainsi, on aurait pu additionner les diminutions de 1921 et de 1931, et comme cela faisait un total de 0.0675, cela dépassait le vingtième et l'Ontario aurait dû perdre 4 députés en 1931. (Il va de soi que même alors elle en garderait 4 de trop en 1941). Ce n'est pas ainsi qu'on a interprété le texte constitutionnel: un arrêt du Conseil privé, porté il y a près de quarante ans, a précisément traité à cela.

Citons d'abord le paragraphe 4 de l'article 51. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique étant une loi du Parlement anglais et non du Parlement canadien, il va de soi qu'il n'y a qu'un texte officiel, le texte anglais. Voici donc ce paragraphe dans le texte officiel:

On any such Re-adjustment the Number of Members for a Province shall not be reduced unless the Proportion which the Number of the Population of the Province bore to the Number of the aggregate Population of Canada at the last preceding Re-adjustment of the Number of Members for the Province is ascertained at the then latest Census to be diminished by One Twentieth part or upwards.

Et voici une traduction qu'on trouve dans les documents constitutionnels canadiens:

Lors de chaque nouvelle répartition, nulle réduction n'aura lieu dans le nombre des représentants d'une province, à moins qu'il ne soit constaté par le dernier recensement que le chiffre de la population de la province par rapport au chiffre de la population totale du Canada à l'époque de la dernière répartition du nombre des représentants de la province n'ait été dans la proportion d'un vingtième ou plus.

Pour le problème qui nous occupe ici, il s'agit de déterminer ce que veut dire l'expression *last preceding Re-adjustment* — dernière répartition.

Au recensement de 1901, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard perdaient des députés et ont soulevé des objections. Le gouvernement fédéral a soumis une référence à la Cour suprême: le procureur général du Canada et celui de chacune des deux provinces concernées ont exposé les vues des trois gouvernements intéressés. On a soulevé toutes les objections que l'on pouvait imaginer, et il y en avait plusieurs, d'autant plus que le cas des deux provinces n'était pas le même.

La Cour suprême du Canada donna raison au gouvernement fédéral et les provinces portèrent la cause devant le Conseil privé, qui confirma la décision du tribunal canadien.

Il convient de remarquer que le problème tel qu'il se pose dans le cas de l'Ontario n'a jamais été posé au Conseil privé. Mais pour disposer d'un des arguments de l'Île-du-Prince-Édouard, le Conseil privé a été entraîné à définir l'expression *last preceding Re-adjustment*, et devant le précédent posé par cette interprétation, il semblerait, au dire de certains, qu'on ne peut pas additionner les taux de diminution constatés à deux recensements décennaux successifs.

Voici la partie qui nous intéresse ici, dans l'arrêt du Conseil privé rendu par le tribunal par sir Arthur Wilson, le 4 novembre 1904. (L'arrêt est rapporté dans *Law Reports, Appeal Cases*, 1905, page 37):

This argument assumes that there has been no readjustment for any province unless there has been alteration. Their Lordships think this is to give too narrow a meaning to the word. In their opinion, when as the result of a census the representation of the provinces is reconsidered and the necessary changes, if any, made to bring it into harmony with the results of the census, that is a readjustment within the meaning of sub-s. 4, whether there be or not any change in the case of any particular province.

C'est-à-dire que, selon le Conseil privé, dès qu'on donne effet à un recensement au point de vue de la représentation des provinces, c'est une répartition ou une redistribution au sens du paragraphe 4, qu'il y ait ou non changement dans le nombre des députés de la province en question. Cette décision de 1904 clôt-elle le débat sur ce point particulier? Il convient d'ajouter d'ailleurs qu'une interprétation différente ne réglerait pas le cas de l'Ontario d'une manière satisfaisante.

Il serait facile de résoudre ce problème épineux et dangereux, par exemple, en utilisant l'article 52 de la Constitution qui permet d'augmenter le nombre des députés; ou encore en limitant le jeu du paragraphe 4 de l'article 51; et l'on pourrait imaginer bien d'autres solutions. Mais le projet de M. King ne peut sûrement pas être considéré comme un règlement acceptable, même temporairement. Il est peut-être possible de mettre d'accord une partie de l'opinion des huit autres provinces sur le dos du Québec. Mais prétendre promouvoir ainsi l'unité nationale, c'est un peu fort.

M. King va d'ailleurs s'en apercevoir, surtout maintenant que, par son choix, le débat déborde la question de représentation et se pose sur le terrain bien plus vaste du mode d'amendement de notre Constitution. Il reste à savoir si Londres se rendra à la demande du gouvernement canadien devant les protestations qui vont s'amplifiant dans notre province, et voudra partager l'odieuse que soulevée chez nous ce coup de force. C'est la deuxième grande erreur de M. King en politique intérieure: le début de la guerre; l'autre, c'était le plébiscite. Il va de nouveau faire contre lui l'union des Canadiens français, comme le vote unanime de la Législature de Québec contre son projet l'a déjà indiqué.

22-VII-43

Paul SAURIOL

Les Américains à 30 milles de Palerme

Prise de Castelvetro et de Sciacca par les Américains — La flotte anglaise bombarde Crotone — Annulation du vote des soldats en Afrique-Sud

ses grimaces et ses discours patriotiques: "Rien, absolument rien pour moi, s'écrie-t-il avec emphase, mais tout pour mes électeurs, tout pour le canton, tout pour mon pays!" Le scrutin favorise notre "Jean Grimace", il est élu et porté sur le pavés par ses électeurs. Mais dès le lendemain, il commence sa cour auprès du président Léonin, il intrigue, cabale, s'introduit auprès des sénateurs, des députés et dans l'antichambre des ministres. Il intrigué si bien que de larges profits ne tardent pas à garnir son portefeuille, et celui de ses amis et de sa nombreuse parenté. "Du pays, il ne fut nullement question".

Quant au "peuple souverain", il dut se contenter de promesses et reçut des "grimaces" comme réalisations. "Il eut beau crier, tempêter, harceler, le Singe le laissa faire". Toutefois, le plus redoutable commentant du nouveau député, le lion principal organisateur électoral sans doute — fut récompensé, mais ce fut le seul. On lui laissa sa forêt "à exploiter".

"En notre cher pays (comme en beaucoup d'autres), la fable ci-dessus a tout fait de l'histoire", conclut notre "fabuliste" d'il y a trente ans.

Triste et sempiternelle histoire, aussi vécue en 1943 qu'elle le fut en 1913 et en 1893.

Jean PANURGE

22-VII-43

Bloc notes

(par O. H.)

Et M. Godbout?

On annonce maintenant que M. Cardin, l'ancien ministre fédéral, aurait fait tenir aux chefs du gouvernement britannique sa protestation contre le projet d'amendement à la Constitution canadienne. D'autre part, les protestations populaires se multiplient. Dans la journée d'hier plusieurs députés sont parties pour Londres; d'autres suivront probablement.

Qu'a fait — ou que fera — M. Godbout, chef politique de la province de Québec dont l'Assemblée législative s'est, à l'unanimité, prononcée contre ce projet d'amendement?

Personne ne peut s'adresser à Londres avec plus d'autorité que lui.

Un exemple

Mme A.-H. Houle, secrétaire du Cercle des Fermières de Saint-Rémi de Napierville, a transmis au Comité de la Presse acadienne une offre de \$100. C'est, écrivait-elle, le produit d'une souscription toute spontanée, qui s'est faite de proche en proche.

Quelques amis de Sherrington se sont joints à leurs voisins de Saint-Rémi.

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

A qui le nouveau? Ce n'est plus simplement le titre d'une pièce pour cercle paroissial, mais, avec l'ouverture du FRONT CARTIER, une question à poser, très sérieusement, au candidat libéral Lazarus Phillips.

Pour que la question soit précise: A qui le nouveau Bavitch?

Où la compétence n'ira-t-elle pas se fourner?

A Mr. Foto, il faudrait offrir, en prix d'excellence, la Technique DU COUP D'ETAT, par Malaparte.

Son coup d'Etat voulait être plus sensationnel qu'il n'était constitutionnel. Ça fait penser à la fameuse bombe qui n'a pas été.

M. Coldwell avait dit que les fabricants des listes électorales de Cartier avaient inscrit tout le monde dans le cratère de la grave. La propagande du parti C.C.F. traduit cela dans ses communiqués aux journaux: De la crèche jusqu'au tombeau. Traduction fautive? Au contraire, combien vraie! Avec M. King, la conscription et la blitzkrieg constitutionnelle, le parti libéral va tomber de la crèche au tombeau.

C'est par modestie que les gens de Londres ne voulaient pas parler des Canadiens en Sicile. Celui qui les commande est un Canadien... né en Angleterre.

Pour ce qui est de la publicité, il semble que le gouvernement y tiende. On ne se donne pas une Information de Guerre pour ne pas servir d'information et pour ne pas en servir à tout le monde.

22-VII-43

Le Grincheux

Citation d'actualité

"Ce n'est pas seulement d'honnêtes intentions qu'il faut mettre dans les lois, mais encore des vérités juridiques, des vérités politiques et des vérités sociologiques".

EMILE FAGUET

(dans "Le Culte de l'Incompétence") (Livre du 5 mars 1901).

La 7e armée américaine avance très rapidement dans le centre et le sud-ouest de la Sicile en dépit de la difficulté du terrain et il semble bien que l'ennemi soit en train d'effectuer un mouvement de retraite générale vers le nord-est. Les Américains ont occupé Castelvetro, à 50 milles au nord-ouest d'Agrigente, Sciacca, à 30 milles à l'ouest, ainsi que Menfi, Caltabellotta et les aéroports de Sciacca et de Castelvetro. Au centre, les Américains sont rendus à moins de 30 milles au sud de Palerme, la capitale de la Sicile, et de la côte nord, après avoir occupé San-Stefano-Quisquina et San-Caterina. Les troupes du général Patton n'ont plus qu'une rangée de montagnes à franchir pour atteindre Palerme.

La 8e armée anglaise n'a pas la partie aussi facile à l'est. Elle se heurte devant Catane à une résistance résolue des troupes allemandes qui ont reçu des renforts et la bataille continue à faire rage. Au centre, les troupes canadiennes avancent toujours, en dépit d'une résistance assez vive. Les Anglais se sont emparés de Ramacca, à 22 milles au sud-ouest de Catane, et ont réalisé quelques gains devant Catane où la bataille se livre entre la rivière Simeto et la ville. Les Allemands ont reçu des renforts, notamment un bataillon de parachutistes, et ils font un grand usage des champs de mines, mais ils n'en subiraient pas moins de lourdes pertes.

La flotte anglaise est allée bombarder audacieusement le port de Crotone, à l'extrémité sud de la péninsule italienne et à 90 milles seulement au sud-est de la grande base navale italienne de Tarente. C'est une escadre de croiseurs qui a accompli cette mission et allumé nombre d'incendies dans le port de Crotone au cours d'un bombardement intense de cinq minutes. Les vaisseaux de guerre anglais n'ont pas subi le moindre dommage. On croit que ce bombardement avait pour but de couper l'un des routes qui peuvent servir à l'expédition de renforts et de matériel vers la Sicile. Crotone se trouve sur une ligne de chemin de fer secondaire qui longe la côte orientale de l'Italie et qui peut avoir pris une grande importance depuis que les bombardements de Rome et de Naples ont désorganisé la grande ligne de chemin de fer de la côte occidentale.

Le commandant en chef des armées alliées en Afrique, le général Eisenhower, a déclaré aux journalistes que les Allemands continuent d'envoyer des renforts en Sicile. La radio allemande a affirmé de son côté que l'on utilise 38 vedettes rapides pour transporter nuit et jour des troupes au-delà du détroit de Messine. Il se peut que le haut commandement de l'Axe songe à organiser un front défensif dans le coin nord-est de la Sicile qui s'appuierait au sud sur le mont Etna et la ville de Catane que les troupes allemandes défendent avec tant d'acharnement.

Pour le moment, le mouvement de retraite des troupes italiennes dans le centre et l'ouest de l'île se poursuit avec précipitation et le nombre des prisonniers ennemis dépasse 40,000. On affirme que la 26e division italienne est en pleine désintégration et on rapporte de nombreux incidents entre Italiens et Allemands. Le bulletin du haut commandement italien se contente de dire que les forces de l'Axe résistent aux attaques des Alliés dans le centre et l'est de la Sicile et qu'elles infligent de lourdes pertes à l'ennemi. Les Italiens prétendent que leurs avions torpilleurs ont coulé un pétrolier et avarié six cargos dans le port d'Augusta, qu'un de leurs sous-marins a atteint de deux torpilles un gros vaisseau de guerre au large de Syracuse, que l'on a descendu à l'aube ce matin un gros bombardier allié qui attaquait l'un des aéroports de Rome. Le bombardement de Rome aurait fait 717 morts et 1,599 blessés.

L'aviation alliée a bombardé l'aéroport de Crotone, le port de Naples, l'aéroport de Grosseto, à 90 milles au nord de Rome, et divers objectifs en Sicile.

EN RUSSIE

Les Russes continuent à avancer dans leur offensive contre la grande base allemande d'Orel, la charnière qui réunit le front du sud au front du centre. Les dépêches soviétiques rapportent que des renforts allemands amenés vers le front par des marches forcées ont contre-attaqué aussi vainement que furieusement pour enrayer l'avance des troupes rouges. Les Russes annoncent qu'ils ont avancé de quatre à neuf milles en direction d'Orel et occupé 90 villages. Une colonne qui avance au nord de la ville a atteint Bouky, à 40 milles à l'ouest d'Orel et à 5 milles seulement de l'important chemin de fer Bryansk-Orel. Une autre colonne a pris Optouka, à 9 milles au nord-est d'Orel, tandis qu'une troisième est entrée à Zolotarevo, à 11 milles à l'est. Au sud d'Orel, les Russes ont rencontré plus de résistance et, aux dernières nouvelles, ils se trouvaient à Malo, à 30 milles au sud de la place. Les Russes réclament encore des gains dans le secteur de Belgorod. Ils prétendent avoir infligé aux Allemands depuis le 5 juillet des pertes de 75,000 hommes tués, 3,393 chars et 2,342 avions détruits.

Les Allemands, eux, expliquent les replis que leurs troupes ont dû effectuer en disant qu'il s'agit d'une bataille d'usure où l'objectif n'est pas de gagner ou de conserver du terrain, mais d'obliger l'ennemi à gaspiller ses forces. Ils prétendent qu'ils ont fait prisonniers 45,172 Russes et détruit 4,827 chars et 2,344 avions depuis le 5 juillet. La radio de Londres rapporte que le chancelier Hitler aurait donné ordre à ses troupes de tenir Orel à tout prix.

DANS LE PACIFIQUE

Un officier de l'état-major de l'amiral William-F. Halsey a annoncé que les troupes américaines ne sont

plus qu'à quelques milliers de verges de la base japonaise de Mounda au centre des îles Salomon. L'aviation américaine a lancé 150 bombardiers contre les positions japonaises de Bairoko, la base de ravitaillement de Mounda sur la côte nord de la Nouvelle-Géorgie, — on dit que c'est la plus violente attaque aérienne exécutée par les Alliés dans le sud-ouest du Pacifique. Le bulletin officiel dit que les troupes américaines ont repoussé une forte contre-attaque devant Mounda. En Nouvelle-Géorgie, les avant-gardes alliées sont aux prises avec les Japonais dans la région de Komiatoum qui n'est qu'à 7 milles de la base japonaise de Salomau à l'intérieur. Les Japonais ont lancé neuf contre-attaques contre le mont Tambou que les Australiens leur ont enlevé il y a quelques jours et ils ont perdu 282 hommes tués dans ces engagements. L'aviation alliée a remporté une victoire au-dessus de Madang en Nouvelle-Guinée en descendant 19 appareils ennemis et en aviant 11 autres appareils au prix de deux avions seulement. L'aviation alliée a encore attaqué Penfoei dans l'île de Timor, Rabaul et le cap Gloucester en Nouvelle-Bretagne, Lae et Finnschhafen en Nouvelle-Guinée et des bords japonais près de l'île Vella-Lavella.

Les Japonais commencent à admettre les rudes coups que leur porte l'aviation alliée. Un officier d'aviation a déclaré à la radio de Tokyo que la situation dans le sud-ouest du Pacifique devient de plus en plus sombre en raison des furieuses batailles aériennes qui s'y livrent. Le Japon a remporté de brillantes victoires dans l'air, dit-il, mais les Alliés reviennent constamment à la charge et disposent apparemment de réserves illimitées. On sait que c'est surtout sur leur supériorité aérienne qu'ils ont toujours compté les Alliés pour venir à bout du Japon.

CHEZ LES FRANÇAIS

Les deux présidents conjoints du Comité français de libération nationale, le général Henri Giraud et le général Charles de Gaulle, ont fait chacun de son côté des déclarations qui révèlent une partie de leur pensée. Dans une interview accordée au correspondant Drew Middleton du "Times" à Alger, le général de Gaulle a déclaré que le mouvement de la "France combattante" est un "état d'esprit", un mouvement de résistance aux Allemands qui réunit des gens de tous les partis et qu'il n'est pas question d'en faire un "parti national" ou d'introduire la dictature en France. Lorsqu'on lui a demandé ce qui se passera lorsque la libération de la France aura été accomplie, le général de Gaulle a répondu en souriant que chacun retournerait probablement à son groupe politique, mais que l'expérience de la guerre pourrait bien avoir modifié les opinions. Le général de Gaulle a résumé en trois points ce qu'il tient pour le programme politique que l'immense majorité de la population voudrait voir réaliser après la victoire: les Français, dit-il, veulent le rétablissement de la démocratie, la reconnaissance de la souveraineté de la France et de son rôle de grande puissance et une rénovation économique, sociale et politique. La Quatrième République, conclut-il, doit représenter des réformes sociales et politiques étendues.

Le général Giraud a déclaré à Londres que le moment de la libération de la France approche et proclamé sa certitude absolue de la victoire des Alliés contre l'Allemagne. Il a insisté sur le fait que son voyage à Washington et à Londres n'a rien à voir à la politique, que c'est en France seulement que l'on peut décider du sort de la France et que ses fils qui se trouvent au dehors n'ont pas autre chose à faire que de travailler à sa libération. Certains journalistes anglais lui ont manifesté quelque hostilité au cours de l'interview collective qu'il a accordée après avoir rendu visite au premier ministre Churchill. A l'un d'eux qui lui demandait si les troupes du général de Gaulle profiteraient du matériel fourni par les Etats-Unis, le général Giraud a répondu sèchement qu'il n'y avait pas d'armée Giraud ou d'armée de Gaulle, mais une seule armée: l'armée française. Le général Giraud est d'avis que le moral des Allemands tient bon et que l'on ne saurait s'attendre à une débâcle prochaine de ce point de vue pour deux raisons: parce que le régime nazi a accompli certaines réformes sociales qui ont donné satisfaction à la population et parce que les Allemands sont fortement disciplinés.

EN AFRIQUE-SUD

Les nationalistes sud-africains viennent de remporter une grande victoire devant les tribunaux. Ils ont fait en effet annuler par les tribunaux tous les bulletins de vote donnés par les soldats sud-africains qui se trouvent hors du pays. Ils ont réussi à établir que l'on n'aurait pas observé la loi lorsqu'il s'est agi de recueillir les votes des soldats qui servent au dehors du pays et le tribunal a ordonné au directeur du scrutin de ne pas compter ces votes.

Ce succès devant les tribunaux ne saurait évidemment préjuger le résultat du vote donné en Afrique-Sud à l'élection générale du 7 juillet. Au lendemain de l'élection, les observateurs estimaient que le gouvernement du maréchal Smuts obtiendrait une centaine de sièges et que l'opposition nationaliste ou "isolationniste" n'en recueillerait guère plus d'une cinquantaine. L'annulation du vote des militaires, des militaires qui sont presque tous des volontaires, ne peut cependant que favoriser l'opposition dans les circonstances où la lutte a été contestée. Cette élection dont on ne connaît pas le résultat avant plusieurs jours revêt cependant une grande importance car la bataille s'est livrée sur la participation de l'Afrique-Sud à la guerre aux côtés des Alliés. Les nationalistes ont carrément préconisé une paix séparée avec l'Axe et la rupture du lien impérial. — P. V.

22-VII-43

A Ottawa

M. Cardin adresse à Londres plusieurs messages de protestation

L'ancien ministre de M. King fait tenir ses messages à M. Winston Churchill, à lord Cranborne et à lord Bennett — Des explications du député de Témiscouata à propos de Stanstead et de Charlevoix-Saguenay

SURVEILLANCE DANS CARTIER

(Par Léopold Richer)

Ottawa, 22-VII-43. — On apprend à la toute dernière heure hier soir que l'ancien ministre des Travaux publics, M. P.-J.-A. Cardin, avait envoyé à Londres un cablogramme pour attirer l'attention du gouvernement et du Parlement sur l'attitude de M. King, leader du gouvernement du Royaume-Uni à la Chambre des lords. M. Cardin aurait également adressé un message particulier au vicomte Bennett, membre de la Chambre des lords et ancien premier ministre du Canada. On se rappelle que M. Cardin a été l'un des députés du Québec qui ont protesté à la Chambre des Communes contre l'ajournement de la carte électorale. M. Cardin a affirmé que l'on ne peut pas amender la Loi de l'Amérique du Nord britannique sans avoir au préalable obtenu le consentement des provinces. Il est tout probable que l'ancien ministre des

Travaux publics publiera aujourd'hui le texte de ses messages à Londres.

M. Pouliot dans Stanstead

Les élections complémentaires de Stanstead et de Cartier ont eu des échos à la Chambre des Communes. Mardi, M. J. Coldwell, leader de la C. C. F., attirait l'attention du gouvernement sur la falsification des listes électorales dans Cartier. Hier c'était au tour de M. Jean-François Pouliot, toujours député libéral de Témiscouata, qui relevait, bien à tort à notre avis, une déclaration de M. Philippe Girard, organisateur du Bloc populaire pour la région de Montréal. A tout seigneur tout honneur. Voyons ce qu'a dit M. Pouliot: "Le Devoir" de lundi (19 juillet 1943) contient le résumé des discours d'un nommé Philippe Girard, que je ne connais pas et que je ne tiens pas à connaître non plus. Le résumé de son discours est le suivant, pour ce qui me concerne: M. Pouliot a accompli de l'excellent travail à Ottawa. Ce n'est pas là-dessus (suite à la page deux)

M. Cardin adresse à Londres plusieurs messages de protestation

(suite de la première page)

sus que le me lève sur une question de privilège. Or, il a reçu l'ordre de son chef... Je n'ai jamais reçu d'ordre de personne. J'ai été heureux de pouvoir être agréable à mes collègues quand l'occasion s'en est présentée. C'est une fausseté que de prétendre que j'ai reçu un ordre de qui que ce soit à l'occasion de l'élection de Stanstead.

...de venir diviser les Canadiens dans Stanstead. Autre fausseté, je n'ai jamais cherché à diviser les Canadiens. J'ai toujours prêché la bonne entente entre les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise, entre les Canadiens protestants et les Canadiens catholiques, et même les Canadiens juifs. Et, troisième fausseté: «...et il a choisi comme candidat indépendant M. Cardin, qui quatre jours plus tard avait déclaré à M. Choquette (candidat du Bloc dans Stanstead) qu'il ne fallait, pour aucune considération, diviser les Canadiens français. Il est odieux pour un homme de dire publiquement des faussetés semblables. Il n'est pas du tout vrai que j'ai choisi M. Cardin. Je n'ai jamais choisi personne. Je n'ai pas plus choisi M. Cardin, candidat indépendant dans Stanstead, que j'ai choisi M. Dorion comme candidat indépendant dans Charlevoix-Saguenay. Mais je suis certain, par exemple, que, comme M. Dorion, M. Cardin sera élu dans Stanstead contre n'importe quel concurrent».

Ce qu'a dit M. Girard

Voici le texte du discours de M. Philippe Girard, tel que publié dans le Devoir de lundi, 19 juillet, page 2, quatrième colonne: «M. Pouliot a accompli de l'excellent travail à Ottawa; or, il a reçu l'ordre de son chef de venir diviser les Canadiens dans Stanstead et il a choisi comme candidat indépendant M. Cardin, qui quatre jours plus tard avait déclaré à M. Choquette qu'il ne fallait, pour aucune considération, diviser les Canadiens français. Personnellement, M. Davidson est impopulaire. S'il était élu, il ne le serait que parce que les Canadiens français n'auraient pas fait leur devoir, en votant pour l'homme qui représente entièrement leurs aspirations». C'est à la lumière de ce résumé complet qu'il faut analyser la déclaration de M. Pouliot. Le député de Temiscouata a joué sur les mots, ce qui est toujours facile et toujours périlleux. Tout d'abord il y a le mot Canadien. M. Girard a dit que M. Pouliot divise les Canadiens et non pas les Canadiens français.

Une déclaration à la "Canadian Press"

M. Pouliot prétend qu'il n'a pas plus choisi M. Cardin comme can-

Avis de décès

DUBEAU — A Montréal, le 20 juillet 1943, est décédée Yvonne Leduc, épouse du Dr Eudore Dubéau, doyen de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure au 1510 rue Bishop, à 8 h. 30, pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à 8 h. 45 coin Dorchester et Drummond.

JEANNOTTE — A Montréal, le 20 juillet 1943, à l'âge de 80 ans, est décédée Fabiola Archambault, épouse de feu le Dr A.-F. Jeannotte. Les funérailles auront lieu vendredi, 23 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, au 3770 rue Parc La Fontaine, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

DUBOIS-SEGURIN
M. J.-O. Seguin, Mme J.-O. Seguin et les membres de leur famille remercient tous ceux qui ont témoigné leurs sympathies par offrandes de messes, fleurs, télégrammes ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de Mme J.-O. Dubois.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. 361-3361

CALENDRIER

Le mois de JUILLET — 31 jours
S. APOLLINAIRE, évêque et martyr
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

Le mois de JUILLET — 31 jours
Lever du soleil, 4 h. 38.
Coucher du soleil, 7 h. 33.
Lever de la lune, 11 h. 34.
Coucher de la lune, 11 h. 50.

didat dans Stanstead qu'il n'avait choisi M. Dorion comme candidat dans Charlevoix-Saguenay.

En tout cas, l'Ottawa Journal, de vendredi après-midi, 16 juillet 1943, publiait dans son édition de cinq heures, en page 4, deuxième colonne, la nouvelle suivante, dont nous donnons tout d'abord le texte anglais: «J.F. Pouliot, liberal member of Parliament for Temiscouata, advised The Canadian Press by telephone from Magog, Que., today that Donat Martin, Magog automobile dealer, has agreed to contest Stanstead constituency in the Aug. 9 Federal by-election. Mr Pouliot said Mr Martin made his decision after he was approached today by a group of Magog businessmen and others. The Temiscouata member said Mr Martin will be supported by himself, Frédéric Dorion, independent member for Charlevoix-Saguenay; J.-S. Roy, independent member for Gaspé, and several other members of Parliament».

Traduisons ce texte: «J.F. Pouliot, député fédéral de Temiscouata, a annoncé à la Canadian Press, par téléphone de Magog, Québec, aujourd'hui, que Donat Martin, garagiste de Magog, avait accepté de poser sa candidature à l'élection complémentaire fédérale du 9 août dans Stanstead. M. Pouliot a dit que M. Martin avait pris cette décision après qu'il eut été approché par un groupe d'hommes d'affaires de Magog et par d'autres. Le député de Temiscouata a dit que M. Martin serait appuyé par lui-même (M. Pouliot), Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay, J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé et plusieurs autres députés fédéraux». Ainsi, le jour où M. Martin a pris la décision de poser sa candidature dans Stanstead, M. Pouliot était à Magog. De Magog il s'est donné la peine de téléphoner à Ottawa, au bureau de la Canadian Press, pour annoncer la candidature de M. Martin.

Le cas de Charlevoix-Saguenay

M. Pouliot a également pris à partie un journaliste du Citizen d'Ottawa. Celui-ci avait écrit le 17 juillet que M. Pouliot avait combattu le candidat du gouvernement dans Charlevoix-Saguenay. M. Pouliot a déclaré: «Je n'ai combattu aucun candidat dans le comté (de Charlevoix-Saguenay) l'autonome. Je n'en ai combattu aucun. J'en ai appuyé un». Et cependant M. Pouliot a combattu d'un des candidats dans Charlevoix-Saguenay: Mme Pierre-F. Casgrain, femme de l'ancien président de la Chambre, aujourd'hui juge de la Cour supérieure de Québec. Nous avons sous les yeux un article que M. Jean-François Pouliot a publié dans le Saint-Laurent du 12 novembre 1942. En voici quelques extraits: «Il s'agit, seulement, dans cette élection complémentaire, de choisir le candidat le plus désintéressé, le plus énergique, le plus compétent, le moins assouffé de compliments et d'honneurs, et le plus clairvoyant... Elle (Mme Pierre-F. Casgrain) ne tient pas en place. Si elle est élue à Ottawa, serait-il possible à ses électeurs de la rejoindre ou ferait-elle constamment la navette entre Québec et Toronto, sinon entre Halifax et Vancouver? A eux de se prononcer sur ce point. A notre humble avis, à titre de vieilles amis de la famille, nous ne pouvons mieux conclure qu'en citant ce mot de frappante actualité: Il ne faut pas séparer ceux que Dieu a unis. Si les électeurs de Charlevoix-Saguenay jugent à propos de le faire, ils en porteront toute la responsabilité».

Un surveillant dans Cartier

Il a été également question de l'élection complémentaire de Cartier hier. M. J.-O. Seguin, M. Norval McLarty, secrétaire d'Etat, a déclaré que M. Donald Stewart, directeur général adjoint des élections, surveillerait personnellement cette élection complémentaire. Cette déclaration faisait suite aux accusations portées par M. J.-O. Seguin, leader de la C.C.F., au sujet de la falsification des listes électorales dans le comté. Il est regrettable, a ajouté M. McLarty, que le temps ne permette pas de faire une enquête complète sur les accusations portées par M. J.-O. Seguin. D'après M. Jules Castonguay, directeur général des élections, il ne se traitait pas de propos de recommencer l'énumération des électeurs du comté. Toutefois des énumérateurs spéciaux, à raison de deux par division du comté, feront la vérification des noms de maison en maison. M. McLarty a fait à ce propos une longue déclaration qui a vivement intéressé la Chambre. Il a adressé une traduction française aux membres de la tribune des journalistes.

M. Fournier décide

Pour revenir à l'élection de Stanstead, le ministre des Travaux publics, M. Alphonse Fournier, a annoncé que M. R. G. Davidson, de North Hatley, sera le candidat officiel du parti libéral dans le comté à l'élection du 9 août. M. Davidson a été élu député libéral du comté à l'élection générale de 1940. L'élection a été annulée par la Cour suprême du Canada, à la suite de la découverte de méthodes corruptrices qui auraient été employées par les agents de M. Davidson. Dans un télégramme adressé à M. Frank Wilkinson, président de l'Association libérale du comté de Stanstead, M. Fournier a déclaré que M. Davidson avait été choisi comme candidat libéral officiel à un congrès des libéraux du comté. C'est pourquoi les membres du gouvernement déclarent M. Davidson candidat officiel du parti à l'élection complémentaire. Ainsi, les propos que M. Philippe Girard tenait dimanche dernier se trouvent confirmés. M. Davidson sera le candidat libéral officiel.

Interventions de l'Ouest

Au début de la semaine, M. P.-J. A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics, avait demandé au premier ministre si des provinces canadiennes, en plus de la province de Québec, avaient fait des re-

présentations au gouvernement fédéral au sujet de l'ajournement du remaniement de la carte électorale. Hier le premier ministre, M. Mackenzie King, a déposé une lettre qu'il avait reçue du premier ministre de la Saskatchewan, M. W. J. Patterson, lettre contenant une résolution adoptée par l'Assemblée législative de Saskatchewan. Cette résolution demandait d'ajourner après la guerre toute législation de nature à réduire le nombre des députés fédéraux de la province. A la suite du recensement de 1941, le nombre de ces députés devrait diminuer. Mais, d'après la résolution de l'Assemblée législative, une bonne partie de la diminution de la population a été causée par la guerre. C'est pourquoi l'Assemblée législative demandait de remettre à plus tard, au retour des conditions normales, le remaniement de la carte électorale.

M. Mackenzie King a ajouté qu'au cours d'une visite à Ottawa, le premier ministre du Manitoba, M. Stewart Garson, lui avait fait des représentations verbales en tout semblables à celles de M. Patterson. Ainsi, deux provinces ont demandé au gouvernement fédéral de remettre après la guerre la redistribution des comtés fédéraux, parce que cela affectait leur représentation à la Chambre des communes. Le vote du Manitoba et de la Saskatchewan a été plus fort que celui de la province de Québec.

Les "Témoins de Jéhovah"

aborda des questions disparates dont la plus intéressante peut-être est celle des Témoins de Jéhovah. Le ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, a affirmé que cette secte nuisait à l'effort de guerre. Pas plus tard qu'avant-hier le juge J. F. L. Embury, président de la Commission de mobilisation de la Saskatchewan, a envoyé un message au commissaire de la Gendarmerie royale déclarant que les membres de cette secte faisaient pression sur les jeunes gens pour les empêcher de prendre part à la guerre. Les députés de la C.C.F. et du Crédit social se sont fait les avocats des Témoins de Jéhovah, mais le ministre de la Justice, en tant que responsable de la mise en vigueur des règlements de la défense du Canada, a déclaré qu'il ne peut que faire observer la loi. C'est dire que l'on maintiendra l'interdit qui pèse sur cette secte.

— Léopold RICHER

Bloc notes

(suite de la première page)

En Saskatchewan

A l'heure actuelle, et par divers souscriptions, les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont fournie à la campagne de la Presse acadienne quelque \$150. Cela est fort remarquable, si l'on considère non seulement l'éloignement de la province, mais les très graves difficultés qu'elle a subies depuis quelques années.

C'est un magnifique exemple de solidarité catholique et française.

— Nous aurions fait davantage, si nous avions eu plus de temps, dit modestement nos amis de là-bas.

Lui aussi!

Le ministre des Affaires extérieures de l'Australie, M. H.-V. Ewart, est actuellement au Canada. Les journaux notent qu'il parle couramment le français.

Lui aussi!

O. H.

Le Kiwanis Saint-Laurent lance sa campagne de pommes

La campagne annuelle de pommes du club Kiwanis-Saint-Laurent a été lancée officiellement parmi les membres, hier midi, au déjeuner hebdomadaire du club, au Ritz-Carlton, par M. Edgar Genest, président de la prochaine campagne. M. Genest a annoncé que la vente des paniers et boîtes parmi les membres commencerait incessamment alors que la vente publique dans les rues se ferait le samedi 25 septembre.

Voici les autres officiers qui s'occupent activement de la campagne: MM. Oswald Trudeau, président honoraire, qui présidait la précédente campagne, Jean Dorais, trésorier; J.-Théo. Légal, fils, secrétaire; Aimé Raymond et Wilfrid Berlinguette, directeurs de la vente dans les rues; Félix Gilbert, vice-président; J.-E. Lanthier, directeur de la vente par les membres.

M. Genest a révélé que l'objectif de la campagne a été fixé à \$11,000, soit \$1,000 de plus que le quota de l'an dernier.

Le panneau-reclame de la campagne représentera un bébé en larmes, avec l'inscription suivante: «Achetez une pomme et séchez mes larmes». M. Genest compte que les journaux, selon leur habitude, donneront une large publicité à cette campagne.

A l'issue du déjeuner présidé par M. Zoël Parent, le club a admis comme membres: MM. Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est, Gaston Jeannotte, Louis Wintantier, Albert Bellefontaine, Wilfrid Garon et Charles Morin.

La retraite... des Patriotes de Rosemont

Elle s'effectuera en bon ordre vers la VILLA SAINT-MARTIN, où leurs effectifs se réuniront du 29 juillet au 1er août prochain, pour un entraînement spirituel adéquat. Tous les saboteurs de l'ordre divin sont instamment priés de les y relancer.

Invitation spéciale et pressante aux grands désespérés de la vie, aux renégats de la religion et du pays, pour leur permettre de recouvrer la foi en Dieu et en la Patrie.

Que tous ces criminels de droit divin sachent bien que le quota des grâces divines n'est jamais épuisé.

— LE SECRÉTAIRE.

Faits divers

Un incendie détruit, à Joliette, le moulin à scie Edouard Goyer Limitée

Pornographie de Toronto — Deux aviateurs tués dans notre région — On croit à un meurtre

Un incendie a détruit de fond en comble ce matin le moulin à scie de la maison Edouard Goyer, limitée, situé près de la rivière l'Assomption, à Joliette. Ce moulin était autrefois connu sous le nom de Copping. L'alarme générale fut sonnée entre 5 h. et 5 h. 30, ce matin. A l'arrivée des pompiers, un vent violent poussait des tisons qui traversaient la rivière et menaçaient les maisons de la rue de La Naudière. Tous les membres du C.P.C. local et une compagnie de soldats des casernes de Joliette aidèrent à combattre l'incendie. Les pertes sont totales et englobent, outre le moulin, tout le bois qui s'y trouvait. C'est la troisième fois qu'un incendie détruit le moulin à scie Copping. La première fois, en 1910, la seconde, en 1925. On le reconstruisait aussitôt. Personne n'a été blessé au cours de l'incendie de ce matin. On ne connaît ni la cause de l'incendie, ni le montant des dommages.

Pornographie de Toronto

Le sergent-détective O. Pelletier, aide des agents spéciaux Roland Courtemanche et Julien White, ont saisi deux exemplaires de deux plaquettes chez Jack Spector, 108, rue Ste-Catherine, et 7,500, chez Louis Dunn, 94 est, rue Ste-Catherine. A l'enquête judiciaire où quatre prévenus ont été cités hier, les deux marchands et leurs commis, le juge C.-E. Guérin a qualifié les imprimés de «simplement ignobles et dégoûtants».

Selon la police, les imprimés pornographiques viendraient de Toronto. A la demande de Mes L.-P. Mercure, avocat du service de la police, et Jean Héru, représentant le ministère public, et malgré la surprise exprimée par Me John Grankshaw, le juge Guérin a exigé, pour la libération des prévenus en attendant leur examen volontaire, le 28 juillet, chacun un cautionnement de \$950. Irène Gagnon, employée de Spector, et Morton Schunter, employé de Dunn, ont été surpris à offrir à des clients les ouvrages incriminés.

Deux aviateurs tués dans notre région

Les autorités de la 3e région d'entraînement aérien annoncent que deux hommes ont été tués, lorsque l'avion dans lequel ils avaient pris place s'est écrasé à 9 milles de l'école d'entraînement aérien no 9. Les morts sont le capitaine J. T. Vesiloff, d'Edmonton, et l'aviateur D. J. Mead, de Boston, Mass.

Noyade

Lac Remi, (C.P.) — Gaétan Rodrigue, 6 ans, fils de M. Delphis Rodrigue, s'est noyé près de chez lui aujourd'hui. Il tomba à l'eau en pêchant près du pont.

Tués à une partie de balle

Toronto, (C.P.) — La police rapporte que Louis Giamichelle, 6 ans, a perdu la vie, hier, en recevant une balle sur la nuque, au cours d'une partie de baseball. Le Dr Smirle Lawson et la police de Toronto enquêtent.

Blessé par un tuyau

Michael Goddard, 47 ans, 5410 11e ave. Rosemont, a reçu des blessures, hier après-midi, aux usines Angus du Pacifique Canadien, lorsqu'il fut frappé par un tuyau. Transporté à l'hôpital neurologique, il souffre d'une fracture du crâne.

On croit à un meurtre

A la suite de la découverte d'un squelette dans la cave d'une maison de Saint-Hubert, mardi après-midi, la Sûreté provinciale qui mène à ce sujet une enquête sérieuse, croit à la possibilité d'un meurtre. Le Dr Jean-Marie Roussel, ayant déclaré, à la suite de l'examen du squelette, que la mort remonte à plusieurs années, on s'est rappelé le fameux attentat du 1er avril 1924, au viaduc de la rue Ontario, alors qu'un employé de la Banque d'Hocheville fut tué par des bandits. Quatre d'entre eux furent pendus, un cinquième, après avoir été tué par les employés de la banque qui soutinrent un siège contre les bandits. On croit maintenant qu'un autre membre du groupe des hors-la-loi a pu être assassiné et enterré dans la cave de cette maison de Saint-Hubert. L'enquête continue. Hier, des agents de la Sûreté provinciale ont passé au tamis la terre de la cave où a eu lieu la découverte.

Domages considérables par l'incendie

Un violent incendie qui a nécessité deux alarmes a éclaté, vers 7 heures, hier soir, dans un immeuble en pierre de trois étages, situé à 1194 rue Université, angle des rues Dorchester et Cathcart, qui loge la maison Arlington Cycle and Sports, Limited. Des cartouches de fusil ont été revolvers explosèrent au cours de l'incendie, ce qui inquiéta beaucoup. Les pompiers maîtrisèrent rapidement les flammes. Personne n'a été blessé au cours des manœuvres. Les pertes sont évaluées à environ \$100,000. Le sous-sol et le rez-de-chaussée ont été ravagés. Le deuxième étage a été assez fortement endommagé. L'incendie a épargné l'étage supérieur. Les pompiers étaient commandés par le directeur Raymond-E. Paré, le directeur adjoint James Roche, le chef de district Jack Hollett, les chefs de districts intermédiaires Hervé Devault, O. Gervais et J. Bonchard, les mécaniciens Joseph Forget et Aristide Séguin.

Il trouve un logement

Edmonton (C.P.) — Le mil-

leur Michel Filipow, qui avait demandé au premier ministre, M. King, de l'aider à se trouver un logement, habite maintenant un appartement que lui a trouvé la municipalité. On a aussi trouvé à loger trois familles dont les parents sont dans l'armée.

Amendes diverses

Fleurbaey Beaulac, 3817, rue Saint-Denis, employée dans un garage de la rue Stanley, a comparu hier devant le juge René Thérage qui l'a trouvée coupable d'avoir eu en sa possession 52 coupons détachés de rationnement d'essence, représentant 156 gallons. Le tribunal l'a condamnée à une amende de \$50, frais inclus. Me Georges Reid représentait la poursuite.

Mme Alice Mercier-Mayrand, 3465, av. de la Côte-des-Neiges, coupable d'avoir haussé illégalement le prix de ses loyers et, contrairement à l'ordre de la Commission des prix, de n'avoir pas rétabli les services fournis à ses locataires durant la période de base, a été condamnée, hier, à \$50 d'amende et aux frais pour chacune des deux plaintes. Me Hugh O'Donnell, c.r., représentait la poursuite.

Québec (C. P.). — Edgar Allan, de St-Louis-de-Gourville, a été condamné à \$50 d'amende par le juge Achille Pettigrew, hier, pour possession illégale de coupons d'essence et pour les avoir détachés.

Sudbury, Ont. (C. P.). — Mme Cecilia Pizeon, propriétaire du restaurant Blue Lantern, près du lac à la Truite, a été condamnée hier à \$75 d'amende et aux frais, par le magistrat D.-M. Brodie. On l'a trouvée coupable d'avoir en sa possession une quantité considérable de vivres, contrairement aux règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Libéré, il reste en prison

Tallahassee (A. P.). — Jim Scott, décoré de la Croix de guerre française pour sa bravoure, pendant la première grande guerre, et ancien combattant de l'armée américaine en France, sera libéré sur parole. Trouvé coupable du meurtre de Charlie Lane, il fut condamné à la prison pour la vie en 1930. Maintenant âgé de 66 ans, il est incapable à tout travail forcé. Il s'employait à des travaux de ferme. Il découvrit une colonie d'abeilles sauvages. Il éleva ces abeilles et la colonie se multiplia. Il en vendit plusieurs. Avec le temps, les abeilles ont produit plus de 756 gallons de miel et donné un profit brut de plusieurs centaines de dollars. Scott entend continuer.

Chacun son hélicoptère

Winnipeg (C. P.). — Après la guerre, les gens achèteront des hélicoptères à un prix variant de \$1,500 à \$1,700 et apprendront à voler en 5 ou 10 minutes. Ils iront dîner à la maison à une vitesse de 120 milles à l'heure. C'est ce qu'a prétendu, au cours d'un dîner à Cleveland, M. H. Eisenman, secrétaire national de la Société américaine de métallurgie. Le conférencier basé sa prédiction sur le fait que 2350 manufactures américaines emploient actuellement 70,000 savants et dépensent \$275,000,000 en travaux de recherche pour le monde futur.

Gardé pour interrogatoire

La Sûreté provinciale détient depuis hier soir Joseph Robitaille, 28 ans, av. Henri-Julien, que la police provinciale de Québec réclame pour interrogatoire, à la suite de la mort de Jean Tanguay, 23 ans, tué dans un accident d'auto, samedi dernier, à Lorette, près Québec. D'après la Sûreté, Robitaille s'est livré lui-même. Il serait le chauffeur, inconnu à ce moment, qu'un jury du coroner de Québec a tenu criminellement responsable de la mort de Tanguay.

Tournoi annuel de la police

L'Association athlétique d'amateurs de la police de Montréal a donné son 46e dîner annuel, hier soir, à l'hôtel Queen's. Ce dîner couronnait les manifestations sportives de l'après-midi, dédiées cette année à l'aviation canadienne. On remarqua à la table d'honneur le sous-lieutenant d'aviation Marcel Beauregard, ancien journaliste au Canada; le chef d'escadille Albert Langlois, ancien officier de la police municipale, et sa femme; M. W. E. Dunton, chef de la force mobile du C.P.C.; l'inspecteur M. Mulholland, de la brigade des homicides, de Toronto; le sergent William Evans, secrétaire de la police de Toronto; le sous-lieutenant K. M. MacDonald, de la Marine canadienne; l'inspecteur Cecil R. Crawford, président de l'Association athlétique de Toronto; le conseiller George C. Marler, vice-président du Comité exécutif et député de Westmount-St-Georges à l'Assemblée législative, qui représentait le maire de Montréal; Me Fernand Dufresne, directeur du service de la police de Montréal; l'inspecteur J.-L. Lavolette, président de l'Association athlétique d'amateurs de la police de Montréal; l'inspecteur Thomas Leggett, qui a la direction de la circulation municipale; le capitaine de groupe H. Delhaye, de l'aviation, qui représentait le vice-marchal de l'air Albert de Niverville; le commissaire Aimé Parent, de la ville de Montréal; M. J. S.

LES MEDECINS RE-COMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES.....

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, ventouses, en chambre ou en famille, rouge pour ceux qui souffrent de brucellose. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

TOUR ET NUIT

Avant de vous assurer... CONSULTEZ LA

Confederation Life Association

Guthrie, directeur adjoint de la police de Toronto; l'inspecteur H. Bolton, de Toronto; le commandant d'escadron Paul Rodier, qui représentait le maréchal de l'air William Bishop; le garde civique A.-V. Beauré, de la division nord, du C.P.C.; M. Azarie Choquet, surintendant de la police de Montréal; et l'inspecteur en chef Alfred Bélanger aussi de la police de Montréal.

Les orateurs ont tous été présentés par l'inspecteur Thomas Leggett. Le banquet était sous la présidence de Me Fernand Dufresne, directeur de la police de la métropole, qui fit aussi la présentation d'une médaille à l'agent de police Hume, de Montréal, pour sa distinction à l'occasion du tournoi. Le dernier ayant obtenu les honneurs du tournoi avec un total de quinze points. La coupe du tournoi fut présentée à l'inspecteur J.-L. Lavolette, président de l'Association, par l'inspecteur Thomas Leggett.

Un message de M. Dorion

Me Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay, à la Chambre des communes, vient d'adresser à M. G. Del Munder, député de Walverhampton East, à la Chambre des communes de Londres, le message suivant au sujet de l'amendement à la constitution en marge de la redistribution électorale: «Suivant les rapports officiels, lorsque la loi de l'Amérique britannique du Nord a été amendée au mois de juillet 1940 pour permettre au fédéral d'adopter une loi d'assurance-chômage, vous avez demandé si les provinces avaient consenti. Je désire vous informer que l'amendement actuellement proposé à la constitution a rencontré l'opposition d'une province et de plusieurs députés fédéraux».

(signé) Frédéric DORION

Lors de la présentation du projet pour amender l'A.B.N., afin de permettre au fédéral d'adopter la loi de l'assurance-chômage, ce député avait demandé au ministre britannique si le gouvernement fédéral avait obtenu au préalable l'assentiment des provinces. En cette occasion, le gouvernement fédéral avait obtenu l'assentiment des provinces.

100,00 marks pour la capture de "Tito" Broz

New-York, 22 (A.P.) — La radio de Berlin a annoncé aujourd'hui que le commandant militaire allemand en Yougoslavie a offert une récompense de 100,000 marks pour toute information amenant la capture — mort ou vivante — de Josip Broz, surnommé "Tito", le leader des guerillas "soupçonné par les autorités militaires de l'Axe d'essayer d'organiser la résistance partisane en Slovinie".

Tito a abandonné son activité de guerilla le printemps dernier pour s'enfuir au Montenegro avec ce qui lui restait de ses forces dispersées par la police de l'Axe.

Collection Enfantine

Volumes de 84 pages, illustrés, 5 x 6 1

CANADA	\$6 30
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	16 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

JEUDI, 22 JUILLET 1948

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: Beau et modérément chaud.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 20.

Minimum, 12.

Même date l'an dernier, 75.

Même date l'an dernier, 86.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.65.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de

Mésle, 444 Sherbrooke est. apt. 8.

Le Souverain Pontife déplore le bombardement de Rome

Ses tentatives pour éviter un désastre ont été vaines—Rome est la gardienne des trésors du monde catholique—Consolations à la population romaine durement éprouvée—Commentaires de quelques membres de l'épiscopat américain

Berne, 22 (Spécial au New York Times et à la Gazette).—S. S. Pie XII a envoyé hier une lettre au cardinal Francesco Marchetti-Salvagiani, vicaire général du diocèse de Rome, déplorant "la déception de ses légitimes espoirs" que Rome ne serait pas bombardée. Par le contexte de la lettre aussi bien que par des commentaires autorisés dans les cercles du Vatican, les espoirs de l'axe que le bombardement américain amènerait "une union plus étroite entre l'Eglise catholique et ceux qui luttent pour le salut de l'Europe" ont été profondément déçus. D'autre part, on insiste au Vatican pour affirmer que l'attitude du Saint-Père marque une désapprobation égale des deux parties.

Voici le texte de la lettre: "Mon cher cardinal: A vous qui prenez une part si intime dans notre gouvernement et notre souci pastoral du diocèse de Rome, centre et dévouement du monde catholique et de la pensée et de la foi chrétiennes, nous désirons nous adresser en ce moment où notre âme est frappée d'une affliction exceptionnelle. Vous savez combien le triste spectacle d'une ruine et d'une ruine toujours grandissante, les faits malheureux de la guerre, actuelle livrée contre des populations désarmées ou innocentes, nous ont donné le droit depuis le début du conflit de faire tout en notre pouvoir pour empêcher que les sentiments et les lois de l'humanité ne soient complètement abolis et étouffés par les passions dans le choc des armes.

Selon nos messages à tous les fidèles, nous avons demandé à tous les belligérants que s'ils désiraient maintenir la dignité de leur pays et l'honneur de leurs armées, ils devaient respecter l'inviolabilité des citoyens paisibles et les monuments de la foi et de la civilisation. Pensez bien, leur avons-nous dit, combien grave sera le jugement des générations futures pour ceux qui auront détruit cette partie du patrimoine humain qui eût dû être jalousement gardé comme un trésor et la gloire de l'humanité entière.

Rappelez-vous que la haine n'a jamais engendré la paix et que la rancœur produite par des destructions considérables et inutiles aggrave le moment de la paix et la rend moins certaine et moins sereine.

Une association paisible ne peut se fonder sur l'humiliation du conquérant, mais elle repose et elle est renforcée par l'esprit d'entente fraternelle qui rassemble les âmes et évite la passion et la rancune. Comme évêque de notre ville, nous avons essayé de tout notre cœur, et vous, mon cher cardinal, vous avez connu tous nos efforts pour épargner à notre chère Rome les horreurs et la ruine des bombardements. Sans souligner l'extrême importance historique qu'est pour nous la vieille ville de Rome, c'est la cité sainte du catholicisme élevée par le nom du Christ à une gloire nouvelle et plus éclatante.

Elle est riche en merveilleux monuments religieux et artistiques, gardienne des documents et des reliques les plus précieuses.

Rome, dont les passages souterrains, aux temps des persécutions impitoyables, furent le premier sanctuaire du peuple chrétien et des martyrs qui ont sanctifié les amphi-théâtres et les stades et sur les tombes desquels les hommes se réunissent pour prier comme au berceau du christianisme.

Rome, où se trouvent les départements de la Curie romaine, de nombreux instituts pontificaux, des organismes internationaux et des collèges qui relèvent de nous; de plus, tant de sanctuaires, sans compter nos glorieuses cathédrales, tant de bibliothèques et de chefs-d'œuvre des beaux-arts signés des artistes les plus renommés; Rome est l'endroit où se réunissent les hommes de toutes les parties du monde pour étudier, non seulement la religion, mais aussi la foi et la sagesse que les hommes considèrent comme un phare de la civilisation fondée sur les vertus chrétiennes.

Mais en plus de cela, presque au centre de la ville et par conséquent exposée aux dangers des attaques aériennes, se trouve notre Cité vaticane, un Etat indépendant et neutre qui est le dépositaire d'incommensurables trésors de religion et d'art, l'héritage sacré non seulement du siège apostolique mais aussi de tout le monde catholique.

Nous avons exposé tout cela aux autorités compétentes à plusieurs reprises et en termes précis, leur recommandant, au nom de la dignité humaine, de la civilisation chrétienne, l'inviolabilité de Rome.

Nous nous pensions justifiés d'espérer qu'en raison de ces motifs évidents, l'autorité dont nous sommes, quoique indignement, revêtus, la reconnaissance universelle de notre attitude entièrement impartiale au-dessus du conflit et de notre droit et de notre activité charitable constante que nous avons exercée à l'égard de tous, sans distinction de nationalité ou de croyance religieuse, nous pensions que toutes ces considérations nous auraient donné la consolation, au sein de tant de tristesses, de trouver chez les belligérants une oreille favorable pour notre intervention en faveur de Rome. Mais, hélas! cet espoir si raisonnable a été déçu.

Et maintenant ce que nous avons redouté s'est produit. Ce que nous avions entrevu dans nos craintes est devenu une très pénible réalité. Car l'un des bastions romains les plus fameuses, celle de saint Laurent hors-les-murs, consacrée à la vénération de tous les catho-

ques par ses anciens souvenirs et par la tombe vénérable de notre révérend prédécesseur Pie XI, est maintenant en grande partie détruite. En examinant les ruines de ce temple renommé, les mots du prophète Jérémie nous sont revenus à la mémoire: "Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii." La triste réalité de l'expérience enseigne une fois de plus qu'en dépit des précautions que désirent prendre les hommes, il est presque impossible d'éviter sur ce sol sacré la destruction des biens de la plus haute valeur qui sont l'ornement de la pensée humaine et chrétienne. Car c'est notre intention arrêtée et le commandement de notre cœur de sauvegarder et de protéger, avant le jugement de la postérité, le dépôt qui nous a été donné de garder.

Nos paroles qui viennent d'un cœur déchiré ne se traduisent pas par une exaltation à la vengeance ou à la haine, mais comme un rappel constant et, nous l'espérons, efficace, au sens de l'appréciation élevée de la destinée sacrée de Rome non moins qu'au sens de la communauté chrétienne et de la charité.

Nous avons agi de façon à apporter un réconfort rapide par les moyens dont nous disposons à notre peuple du diocèse de Rome, si durement éprouvé, dont nous avons pu voir de nos propres yeux, au milieu des ruines, le sort pitoyable.

Nous leur disons: Démontrez aujourd'hui comme jamais auparavant l'intensité de cette espérance au sujet de laquelle l'apôtre des Gentils écrivit un jour à vos ancêtres.

Que la résignation chrétienne vous fasse accepter le chagrin et les privations, que ce désastre serve à purifier votre âme, à expier vos péchés et à revenir à vous rapprocher de Notre Seigneur.

A tous nos fils dont les yeux sont tournés vers Rome et le vicaire du Christ qui, comme son évêque, est son père très aimant, à tous nos fils qu'ils soient, et d'une manière particulière à tous ceux que, à travers le monde, l'expérience de la souffrance personnelle et de la souffrance pour les autres, rend plus sympathique pour toute forme de misère, nous adressons avec une insistance paternelle notre invitation,

La politique

M. Nixon énumère les quinze points du programme libéral

M. Drew accuse les libéraux d'essayer de voler les élections—M. Nixon assistera aux funérailles de M. McArthur

Timmins, Ont., 22 (C.P.).—Au cours d'un discours radiodiffusé hier soir sur un réseau antérieur, le premier ministre Harry Nixon a exposé un programme électoral en quinze points qu'il a défini comme un engagement de poursuivre la politique de son gouvernement. Après avoir réaffirmé les principes du gouvernement libéral, il a défini son programme d'après-guerre, il a attaqué la C. C. F. et les progressistes-conservateurs et il a déclaré que son parti ne se livrerait pas à des promesses irréalisables.

Le parti libéral 1) continuera à assurer le développement des ressources essentielles à la victoire; 2) coopérera dans tous les domaines avec les autorités fédérales; 3) conservera les droits provinciaux, si possible, et réclamera après la guerre les droits abandonnés au fédéral pendant la guerre; 4) maintiendra le crédit de l'Ontario en conservant à leur plus haut niveau les services publics et sociaux; 5) continuera ses efforts pour améliorer les conditions des classes laborieuses; 6) maintiendra et étendra au besoin les services sociaux; 7) continuera à procurer des mesures hardies de législation d'hygiène; 8) collaborera à l'application nationale des mesures de sécurité sociale; 9) continuera à aider financièrement les municipalités à solder leurs frais de secours; 10) aidera les agriculteurs en maintenant et en accroissant la production des denrées et en parvenant à des prix qui garantissent aux cultivateurs une marge de profit convenable au-dessus de leur coût de production; 11) encouragera l'entreprise privée dans les affaires et l'industrie; 12) continuera à réformer les méthodes éducatives, de façon à procurer l'égalité d'avantages pour toutes les classes; 13) continuera des efforts pour l'éducation aux municipalités, spécialement dans les régions moins densément peuplées; 14) étendra après la guerre les services de l'Hydro dans les campagnes et revisera les taux actuels de l'Hydro; 15) élaborera des projets pour passer à l'économie de paix.

M. Nixon aux funérailles de M. McArthur

Toronto, 22 (C.P.).—Le premier ministre Nixon a contremandé les discours qu'il devait prononcer ce soir à North Bay et vendredi soir à Pembroke, pour assister demain, à London, aux funérailles de M. Duncan McArthur, ministre de l'Éducation. L'accompagnement aux obsèques: M. Eric Cross, Procureur général; M. P. M. Dewar, ministre de l'Agriculture; M. Robert Laurier, ministre des Mines.

La grève de Los-Angeles menace de s'étendre

Los Angeles, 22 (A.P.).—La grève de vingt-quatre heures commencée la nuit dernière, à Los Angeles, par 3,000 chauffeurs et garde-moteurs d'autobus et de tramways de la Los Angeles Railway Company, menace de s'étendre aux employés d'un autre réseau de transport local, celui de la Pacific Electric Co., qui dessert elle aussi de nombreuses régions de la banlieue. Les employés de cette dernière compagnie doivent en effet prendre un vote de grève, tout comme leurs camarades de la compagnie rivale.

Les grévistes sont membres de l'Union des chauffeurs et garde-moteurs, affiliée à l'American Federation of Labor. Ils veulent protester contre le refus de l'Office du travail en temps de guerre de leur accorder une augmentation de salaire de 10 cents l'heure.

La prise d'eau

Le Comité exécutif a décidé de confier à la Foundation Company of Canada Ltd, l'examen de la prise d'eau qui alimente l'aqueduc municipal. Il est stipulé que l'inspection et le rapport ne doivent pas coûter plus de \$2,500.

leur demandant d'élever d'ardentes prières à Notre-Seigneur pour qu'il hâte l'heure de la lumière, quand les hommes mettront bas les armes, que leurs âmes seront sereines et que l'éclat et la joie d'une paix véritable viendra éclairer ce monde perturbé.

Avec cet espoir dans notre cœur, nous vous donnons à vous, Seigneur Cardinal, à notre clergé bien-aimé et au peuple de Rome la bénédiction apostolique.

Donné à Saint-Pierre de Rome, le 20 jour de juillet de l'année 1943, la cinquième de notre pontificat."

Ce qu'on pense du raid à l'étranger

Voici une série de commentaires rapportés par l'Associated Press relativement au raid allié sur Rome: Mgr Eugene-S. Burke, ancien recteur du Séminaire américain à Rome et présentement curé de la paroisse de la Sainte-Trinité, à Hackensack, N.-J., donnant une interview au Bergen Evening Record, exprime sa satisfaction que l'aviation américaine ait bombardé la capitale de l'Italie. Il ajoute que les catholiques ont lieu d'être reconnaissants aux Alliés d'épargner dans la mesure du possible les sites historiques de la Ville-Eternelle.

S. E. Mgr Joseph-P. Lynch, membre de la Cour papale, évêque catholique du Nouveau-Texas, déplore, pour sa part, que Mussolini n'ait pas déclaré Rome ville ouverte, ce qui n'a laissé aucune alternative à la force aérienne des Etats-Unis.

S. E. Mgr Joseph-P. Hurley, évêque catholique de St-Augustin, Floride, ancien assistant du secrétaire d'Etat papal, se dit peiné au-delà de toute expression de ce que les Alliés aient pris la "tragique décision" de bombarder Rome. Il dit qu'il est convaincu que le raid sur la Ville-Eternelle a assombri les espoirs d'obtenir la paix si ardemment désirée par tous.

Une dépêche spéciale au New York Times fait écho à plusieurs articles parus dans les journaux du Brésil où l'on approuve hautement le raid sur Rome. Par contre, Mgr Costa Rego, dans une déclaration qu'il a faite à Rio-de-Janeiro, déplore le bombardement qui, dit-il, a causé la plus pénible impression dans tout le monde catholique.

Les requises, malgré la gravité d'une pénurie alimentaire.

M. Drew a promis une conférence des employeurs, des employés et des consommateurs comme moyen de résoudre les problèmes ouvriers et un système agricole sur le plan de celui qui a réussi en Angleterre et qui réunit les associations de comté pour traiter des problèmes particuliers au comté.

Une fois de plus, il a affirmé que la méthode du vote par procuration enlève à nos soldats leur droit de vote.

M. Nixon aux funérailles de M. McArthur

Toronto, 22 (C.P.).—Le premier ministre Nixon a contremandé les discours qu'il devait prononcer ce soir à North Bay et vendredi soir à Pembroke, pour assister demain, à London, aux funérailles de M. Duncan McArthur, ministre de l'Éducation. L'accompagnement aux obsèques: M. Eric Cross, Procureur général; M. P. M. Dewar, ministre de l'Agriculture; M. Robert Laurier, ministre des Mines.

La grève de Los-Angeles menace de s'étendre

Los Angeles, 22 (A.P.).—La grève de vingt-quatre heures commencée la nuit dernière, à Los Angeles, par 3,000 chauffeurs et garde-moteurs d'autobus et de tramways de la Los Angeles Railway Company, menace de s'étendre aux employés d'un autre réseau de transport local, celui de la Pacific Electric Co., qui dessert elle aussi de nombreuses régions de la banlieue. Les employés de cette dernière compagnie doivent en effet prendre un vote de grève, tout comme leurs camarades de la compagnie rivale.

La prise d'eau

Le Comité exécutif a décidé de confier à la Foundation Company of Canada Ltd, l'examen de la prise d'eau qui alimente l'aqueduc municipal. Il est stipulé que l'inspection et le rapport ne doivent pas coûter plus de \$2,500.

M. Garrouteigt, P.S.S., supérieur au Grand Séminaire

M. Emile Lépine, P.S.S., supérieur au Petit Séminaire

On nous informe que M. J.-G. Garrouteigt, P.S.S., jusqu'ici aumônier de la Congrégation Notre-Dame, a été nommé, hier soir, supérieur du Grand Séminaire, et que M. Emile Lépine, P.S.S., aumônier de l'Hôtel-Dieu, a été désigné comme supérieur du Petit Séminaire de Montréal.

Au conseil des ministres

Québec, 22 (D.N.C.).—Le conseil des ministres a tenu trois séances régulières, cette semaine, dont deux dans la journée d'hier. On n'y a apparemment pas réglé des affaires d'administration courante, car rien n'a été communiqué à la suite de ces réunions.

Cependant, les membres du cabinet se sont assemblés de nouveau ce matin, et il s'agit apparemment d'une réunion spéciale. Interrogé par les journalistes à son entrée dans la salle du conseil, M. Adélard Godbout, premier ministre, a déclaré sans donner plus de détails pour le moment, qu'il avait réuni ses collègues pour la discussion d'une "question particulière". L'objet de cette séance spéciale sera probablement révélé au cours de la journée.

Mgr Boulé, nouveau curé de Longueuil

On annonce aujourd'hui que Mgr Armand Boulé, vicaire général du diocèse de Saint-Jean et supérieur du séminaire de Saint-Jean, vient d'être nommé curé de la paroisse de Longueuil, pour succéder à Mgr Picotte, décédé récemment.

Blessés dans un incendie

Ottawa, 22 (C.P.).—Trois personnes ont été gravement blessées et un bébé a reçu de légères brûlures, de bonne heure, aujourd'hui, dans l'incendie qui a détruit la maison de Mme E. Bastien, 154, avenue Hinchey, Ottawa.

Les plus sérieusement blessés sont Mme Bastien, 43 ans, qui souffre de plusieurs brûlures; le caporal Roger Bastien, 24 ans, son fils, aviateur en congé, qui a été brûlé dans le dos, et Mme Arthur Crépin, 23 ans, fille de Mme Bastien, qui souffre elle aussi de brûlures au dos et à la tête. Audrey Crépin, 18 mois, souffre de légères brûlures à la figure et à la tête. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

Mme de Marigny défend son mari

Nassau, Bahamas, 22 (A.P.).—Nancy Oakes de Marigny, qui vient d'arriver à Nassau rejoindre son mari emprisonné a décidé de rester près de lui pendant le procès et de la défendre tant qu'elle pourra. De Marigny est accusé du meurtre de son beau-père, sir Harry Oakes. Sa femme ne le croit pas coupable. Elle nie que son père et sa mère se soient opposés à son mariage avec de Marigny.

Voies de garage pour la ville

Le Comité exécutif a résolu de déposer entre les mains du Pacifique Canadien la somme de \$2,683.50 comme garantie du coût de construction de deux voies de garage, l'une pour la cour de charbon de la ville rue des Carrières, et l'autre au nouveau poste de distribution d'essence de la ville, rue de Fleurymont.

L'Orchestre municipal

L'Orchestre Municipal de Montréal donnera son deuxième concert d'été en plein air mardi soir prochain, le 27 juillet, au Chalet du mont Royal.

Perte du "Triton"

Washington, 22 (A.P.).—Le départ de la marine des Etats-Unis annonce aujourd'hui que le sous-marin américain Triton n'est pas rentré d'une croisière et qu'il doit être tenu pour perdu. Le Triton, qui a détruit plus de douze vaisseaux de guerre ennemis, était commandé par le lieutenant-commandant George Kenneth Mackenzie, de Brooklyn. C'est le dixième sous-marin des Etats-Unis depuis le début de la guerre: huit sous-marins ont été détruits au cours d'opérations dans le Pacifique et deux ont péri à la suite d'accidents dans l'Atlantique.

Echec allemand

Berne, Suisse, 22 (A.P.).—Des dépêches de Berlin aujourd'hui indiquent que le gouvernement allemand a abandonné en partie son projet de mobilisation totale qui comportait la fermeture de milliers de magasins de détail par tout le pays. Le décret de mobilisation totale avait suscité une révolution économique dans la classe moyenne, et le ministre de l'Economie a dû modifier l'ordonnance; on a annoncé qu'aucun magasin ne sera fermé.

M. Henri Laugier à Alger

Un message radiophonique annonce que M. Henri Laugier aurait été nommé recteur de l'Université d'Alger.

Les Canadiens français s'opposent à l'amendement constitutionnel

Messages de la Ligue pour la Défense du Canada, de M. P.-J.-A. Cardin et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à M. Winston Churchill, premier ministre anglais—Ralliement de masse demain auquel sont invités MM. Godbout, Duplessis et Raymond et les chefs des associations nationales et professionnelles

A la nouvelle que le gouvernement canadien avait prié le Parlement de Westminster de considérer comme mesure d'urgence l'adoption de la résolution demandant d'amender la constitution canadienne en vue de retarder la redistribution de la carte électorale, le secrétaire général de la Ligue pour la Défense du Canada, Jean Drapeau, s'est rendu par avion à Ottawa mardi soir, rencontrer M. W. J. Turnbull, secrétaire particulier du premier ministre King, ainsi que M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, et M. F. Charpentier, chef de la censure des publications au Canada, pour assurer qu'un télégramme adressé par la Ligue à M. Winston Churchill, premier ministre de la Grande-Bretagne, puisse parvenir au destinataire.

Voici le texte du télégramme qui a été envoyé mercredi matin, par le secrétaire de la Ligue au chef du gouvernement anglais: "Un grand nombre d'associations et de corps publics, dont la Société Saint-Jean-Baptiste, le Bloc Populaire Canadien, les Jeunes Laurentiens, ont cédé à M. Churchill qu'ils appuyaient le télégramme de la Ligue pour la Défense du Canada."

Le message de M. Cardin à M. Churchill

Ottawa, 22 (D.N.C.).—Voici une traduction du câblogramme adressé par M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics, à M. Winston Churchill et à lord Cranborne, leader ministériel à la Chambre des Lords:

"Puisque le télégramme ne permet pas d'adresser une pétition formelle, puis-je, à titre de membre de la Chambre des Communes, vous soumettre ainsi qu'au Parlement du Royaume-Uni, les considérations suivantes:

1-La résolution adoptée par les deux Chambres du Parlement Canadien, suggérant d'amender la loi de l'Amérique Britannique du Nord en vue de différer le réajustement de la représentation des provinces à la Chambre des communes, à la suite du dernier recensement décennal, a été fortement combattue à la Chambre des Communes et au Sénat;

2-Le premier ministre de la province de Québec, avec l'appui unanime des membres de l'Assemblée législative de Québec, a exprimé son opposition à la mesure dans une lettre au premier ministre du Canada, lettre qui exprimait les forts sentiments et les vœux de la vaste majorité des citoyens de la province;

3-L'amendement proposé est particulièrement dommageable aux intérêts de la province de Québec et détruit la base de la représentation établie par notre constitution;

4-La loi de l'Amérique Britannique du Nord, a toujours été interprétée, d'une façon générale, au Canada et en Angleterre tout aussi bien, comme un compromis intervenu entre les provinces, comme un pacte ou un traité qui ne peut pas être modifié, à tout le moins dans ses principes fondamentaux, sans le consentement de toutes les provinces ou des parties à l'entente. Vous avez vous-même, M. Churchill, exprimé la même opinion en 1907. (Débats, tomes 159-176).

5-Le pacte de la Confédération canadienne était censé accorder et en fait a accordé des garanties en ce qui concerne les droits de la minorité, droits que la mesure met en péril;

6-On prétend que le Parlement du Royaume-Uni peut, et on ne lui demande que cela, donner effet à une décision du Parlement fédéral canadien. Mais je suggère que, même si cette interprétation est exacte, que l'autorité du Parlement Impérial n'a aucune juridiction pour enregistrer un amendement à l'entente originale sans l'approbation de toutes les parties intéressées; les provinces;

7-A l'ouverture de la présente Session le discours du Trône annonçait que le gouvernement se proposait de procéder au réajustement de la représentation des provinces à la suite du dernier recensement décennal;

8-Bien plus tard deux provinces ont suggéré l'ajournement de ce réajustement, et l'amendement propose, que l'on étudie maintenant, est le résultat de l'acceptation de cette suggestion; mais les vœux d'une autre partie au pacte de la Confédération, autre partie qui a des droits égaux, a été rejeté;

9—Par conséquent, je sou mets respectueusement que les faits ci-mentionnés et d'autres raisons que le temps ne permet pas d'énumérer; mais qui sont de connaissance publique, devraient être considérés avec le plus grand soin avant que le Parlement du Royaume-Uni n'assume la juridiction et l'autorité d'amender un pacte, un contrat ou un traité, comme l'est la loi de l'Amérique Britannique du Nord, sans l'approbation de toutes les parties contractantes.

(signé) P.-J.-A. CARDIN.

Câblogramme de la Société Saint-Jean-Baptiste

Le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décidé de s'adresser directement au premier ministre de la Grande-Bretagne pour lui exprimer le sentiment des Canadiens français relativement à l'ajournement du réajustement électoral décennal et à la modification de notre constitution, sans consentement préalable des provinces, partie à l'entente de 1867.

Voici le texte du câblogramme transmis hier à M. Churchill:

dienn dans le but de retarder la redistribution de la carte électorale.

Les agents de presse nous signalent que la première lecture de cette demande a été faite au Parlement anglais et que le tout doit être terminé le 24 juillet. Or, le peuple de la Province de Québec, — l'un des cocontracteurs à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, par la voix unanime de sa législature dont le premier ministre est l'Honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral, et dont les chefs des partis de l'opposition sont M. Maurice Duplessis de l'Union Nationale, et M. Maxime Raymond, du Bloc Populaire Canadien, le peuple du Québec tout entier s'oppose énergiquement à l'amendement constitutionnel décidé par le Parlement fédéral canadien.

Nous attirons l'attention du gouvernement anglais sur le fait que celui-ci ne peut accepter de remplir une formalité prescrite par la constitution canadienne sans s'assurer que le consentement de toutes les provinces ait été obtenu. Nous vous demandons donc de surseoir à cette discussion pour permettre au peuple du Québec de vous faire savoir par voie officielle, son opposition à ce que vous envisagiez cet amendement qui viole l'esprit de la constitution et lèse les droits de la minorité.

Le secrétaire de la Ligue pour la Défense du Canada, Jean DRAPEAU 4 est, rue Notre-Dame, Montréal.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, société nationale des Canadiens français, appuie l'attitude de la Ligue pour la défense du Canada, relativement à la distribution de la carte électorale canadienne et prie le parlement de Westminster de ne pas donner suite au projet d'amendement de la constitution canadienne.

Toutes les municipalités et toutes les sociétés de la province sont invitées à envoyer des télégrammes à la réunion. On veut grouper tous les groupes sociaux, non seulement les milieux politiques, mais toutes les sociétés canadiennes-françaises que leur champ d'action soit national, religieux, économique ou social.

Les détails de la réunion — l'endroit et l'heure — seront donnés demain dans les journaux et à la radio.

Les organisateurs de la réunion ont passé l'avant-midi à l'hôtel de ville; ils voulaient louer une salle municipale, mais il semble que la chose n'est pas possible à cause du règlement récemment adopté de ne louer aucune salle de la ville pour des assemblées publiques, sauf pour des élections. Comme c'est le temps des vacances et que plusieurs membres du Comité exécutif n'étaient pas là, ils n'ont pas pu obtenir de réponse définitive immédiatement; mais comme d'autre part le temps presse pour faire cette manifestation, ils ne pouvaient pas attendre une prochaine réunion du comité. Ils ont alors décidé de louer une salle de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le but de la réunion est

Tout est consommé

Westminster s'est rendu à la demande d'Ottawa

(Dernière heure)

LONDRES, 22 (C.P.).—La Chambre des Communes a adopté aujourd'hui le projet de loi amendement la loi de l'Amérique du Nord britannique pour permettre l'ajournement à fin de la guerre de la redistribution des sièges à la Chambre canadienne des Communes.

Le projet de loi, qui venait de la Chambre des lords, n'attend plus que la sanction du roi.

M. M.-P. Price, travailliste, a déclaré que le fait qu'un pouvoir souverain dans l'un des Dominions devait référer cette question à Londres était une anomalie qui serait corrigée, espère-t-il, à la première occasion. L'action rapide de la Chambre est conforme au désir exprimé hier par M. Eden, qui avait déclaré que le gouvernement canadien jugerait urgente la passation de ce projet de loi.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le roi a accordé sa sanction à cette loi.

Me Paul Massé candidat du Bloc dans Cartier

M. Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire Canadien et député de Beauharnois-Laprairie aux Communes, a annoncé, cet avant-midi, que Me Paul Massé, avocat, sera le candidat officiel du Bloc Populaire, à l'élection complémentaire fédérale du 9 août, dans Montréal-Cartier.

Les autres candidats à ce siège sont MM. Lazarus Phillips, libéral, David Lewis, cécéffiste et Fred-Rose, travailliste-progressiste, Me Philippe Monette, c.r., indépendant.

Cette élection a été rendue nécessaire par suite de la mort de M. Peter Berovitch, député libéral du comté.

Me Massé est un spécialiste en sciences sociales et un polyglotte bien connu.

Retour de 1200 réfugiés en Martinique

Fort de France, Martinique, 22 (A.P.).—1200 personnes qui s'étaient enfuies de la Martinique pour échapper au régime de l'amiral Georges Robert, sont revenues hier de la république dominicaine en Martinique, à bord d'un navire de la marine marchande française. La population leur a fait un accueil enthousiaste.

Un peu plus tôt, M. Henri-Etienne Hoppenot, nouveau gouverneur des Caraïbes françaises, avait déposé une couronne au pied du monument élevé à Victor Schoelcher, surnommé le Lincoln français, au cours d'une cérémonie commémorant l'anniversaire de naissance du député français qui avait réussi à obtenir la libération des esclaves français.

Le gouverneur et d'autres fonctionnaires français ont fait une tournée d'inspection sur l'île de la Guadeloupe, mardi dernier.



Jeudi, 22 juillet 1943

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA: À 10 h. 15 p.m. — Howard Barlow dirige le concert symphonique du jeudi 22 juillet au Châtelet du Mont-Royal, concert dont Radio-Canada fera la retransmission à 11 heures. Howard Barlow, comme le savent les radiophiles, est le chef d'orchestre de la symphonie du Columbia Broadcasting System.

En l'invitant, les Concerts Symphoniques de Montréal reconnaissent l'art incontesté de ce musicien qui est, comme on le sait, américain de naissance et d'éducation. Il a dirigé de nombreux concerts aux États-Unis, notamment ceux de l'Orchestre de Philadelphie, de l'Orchestre de New-York et de Washington. Il a également dirigé les Concerts symphoniques de Montréal en août 1942. C'est la même titre qu'on le considère comme l'un des maîtres de l'heure aux États-Unis.

Son programme vise à l'éclectisme. C'est ainsi qu'il fera entendre les Préludes des premier, deuxième et quatrième actes et Danse de Carmen, le Moldave de Smetana, le Prélude du troisième acte et Danse de l'Apprenti, et l'Entrée des maîtres, des Maîtres Chanteurs, de Wagner.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles	830 Relais de la NBC.	415 Nouvelles-clair.
4.15 Récital de chant.	9.00 Chants-haut Kraft.	6.25 What's happening.
4.30 Jules Jacob-Ross.	9.30 Chants russes.	6.30 Lucky melodies.
5.00 Heure du thé.	10.00 Radio-journal.	6.40 The Mice.
5.15 Nouvelles.	10.15 Les Concerts symphoniques de Montréal.	7.00 Musique.
5.30 Beaux disques.	Dir. Howard Barlow.	7.15 Lum et Abner.
5.45 Musique.	11.00 Nouvelles de BBO.	7.30 Chant Troy.
5.50 à choisir.	11.15 Nouvelles.	7.45 Metropolitan Opera.
6.00 Le radio ce soir.		8.00 Les va forges.
6.10 Sport.		8.05 Intermède.
6.20 Entre les lignes.		8.10 Analyse de la guerre.
6.30 Musique.		8.15 Sweet and swing.
6.40 Un homme et son péché.		8.20 Talk C.P.C.
7.15 La vie commence.		8.30 Studio.
7.30 Nouvelles de BBO.		8.45 Récital de piano.
7.45 Lever de soleil.		8.50 The Mice.
8.00 Causerie.		9.05 Programme de studio.
8.15 Orchestre.		10.00 Orgue et violon.
8.30 Sérénade estivale.		10.15 Nouvelles.
8.45 Sur le qui-vive.		11.00 Danse.
8.50 Chants russes.		11.15 Nouvelles.
10.00 Nouvelles et sport.		
10.15 Les Concerts symphoniques de Montréal.		
11.00 Musique variée.		
11.15 Orch. de danse.		
11.25 Nouvelles.		

Vendredi, 23 juillet 1943

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA: À 8 h. p.m. Cette émission de Radio-Canada, c'est-à-dire Chants d'été, du 22 juillet, à 10 h. 15 p.m. — Howard Barlow dirige le concert symphonique du vendredi 23 juillet au Châtelet du Mont-Royal, concert dont Radio-Canada fera la retransmission à 11 heures. Howard Barlow, comme le savent les radiophiles, est le chef d'orchestre de la symphonie du Columbia Broadcasting System.

En l'invitant, les Concerts Symphoniques de Montréal reconnaissent l'art incontesté de ce musicien qui est, comme on le sait, américain de naissance et d'éducation. Il a dirigé de nombreux concerts aux États-Unis, notamment ceux de l'Orchestre de Philadelphie, de l'Orchestre de New-York et de Washington. Il a également dirigé les Concerts symphoniques de Montréal en août 1942. C'est la même titre qu'on le considère comme l'un des maîtres de l'heure aux États-Unis.

Son programme vise à l'éclectisme. C'est ainsi qu'il fera entendre les Préludes des premier, deuxième et quatrième actes et Danse de Carmen, le Moldave de Smetana, le Prélude du troisième acte et Danse de l'Apprenti, et l'Entrée des maîtres, des Maîtres Chanteurs, de Wagner.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles	415 Nouvelles.	10.00 Message du roi.
7.20 Ouv. structure du poste.	4.15 Causerie en anglais.	10.30 Carrière.
7.30 Nouvelles.	4.30 Musique.	11.00 Your fortune.
8.00 Nouvelles.	4.45 Front line family.	11.15 Novelty Group.
8.15 Elevations.	5.00 Beyond reasonable doubt.	11.25 Pop. radio.
8.30 Pot-pourri musical.	5.15 Heure du thé.	11.30 Orchestre.
8.45 Musique.	5.45 Le choix de l'auditeur.	11.40 Nouvelles.
9.00 Musique.	6.00 Sport.	11.50 Nouvelles.
9.15 Chansons.	6.15 Entre les lignes.	12.00 Musique.
9.30 Nouvelles.	6.30 Musique.	12.15 Musique.
10.00 Le professeur de M. M.	6.45 Beaux disques.	12.30 Musique.
10.15 Courrier du jour.	6.50 Musique.	12.45 Highlights.
10.30 Vie de famille.	7.00 Musique.	12.50 Troisième heure.
10.45 Pierre Chénier, sketch.	7.15 Récital.	1.00 Orgue.
10.50 Grand Soir.	7.30 Commentaires.	1.15 Earl Wrightson.
11.15 Météorite Rancourt.	7.45 Le défilé de la victoire.	1.30 Histoires.
11.30 Joyeux écoliers.	8.00 Musique.	1.45 Pop. radio.
11.45 Météorite Rancourt.	8.15 Musique.	1.50 Nouvelles.
12.00 Musique.	8.30 Musique.	2.00 Nouvelles.
12.15 Radio-journal.	8.45 Musique.	2.15 Musique.
12.30 Vers le soleil.	8.50 Musique.	2.30 Musique.
12.45 Chansons.	9.00 Musique.	2.45 Musique.
12.50 Chansons.	9.15 Musique.	3.00 Musique.
13.00 Chansons.	9.30 Musique.	3.15 Musique.
13.15 Chansons.	9.45 Musique.	3.30 Musique.
13.30 Chansons.	9.50 Musique.	3.45 Musique.
13.45 Chansons.	10.00 Musique.	3.50 Musique.
13.50 Chansons.	10.15 Musique.	4.00 Musique.
14.00 Chansons.	10.30 Musique.	4.15 Musique.
14.15 Chansons.	10.45 Musique.	4.30 Musique.
14.30 Chansons.	10.50 Musique.	4.45 Musique.
14.45 Chansons.	11.00 Musique.	4.50 Musique.
14.50 Chansons.	11.15 Musique.	5.00 Musique.
15.00 Chansons.	11.30 Musique.	5.15 Musique.
15.15 Chansons.	11.45 Musique.	5.30 Musique.
15.30 Chansons.	11.50 Musique.	5.45 Musique.
15.45 Chansons.	12.00 Musique.	5.50 Musique.
15.50 Chansons.	12.15 Musique.	6.00 Musique.
16.00 Chansons.	12.30 Musique.	6.15 Musique.
16.15 Chansons.	12.45 Musique.	6.30 Musique.
16.30 Chansons.	12.50 Musique.	6.45 Musique.
16.45 Chansons.	1.00 Musique.	6.50 Musique.
16.50 Chansons.	1.15 Musique.	7.00 Musique.
17.00 Chansons.	1.30 Musique.	7.15 Musique.
17.15 Chansons.	1.45 Musique.	7.30 Musique.
17.30 Chansons.	1.50 Musique.	7.45 Musique.
17.45 Chansons.	2.00 Musique.	7.50 Musique.
17.50 Chansons.	2.15 Musique.	8.00 Musique.
18.00 Chansons.	2.30 Musique.	8.15 Musique.
18.15 Chansons.	2.45 Musique.	8.30 Musique.
18.30 Chansons.	2.50 Musique.	8.45 Musique.
18.45 Chansons.	3.00 Musique.	8.50 Musique.
18.50 Chansons.	3.15 Musique.	9.00 Musique.
19.00 Chansons.	3.30 Musique.	9.15 Musique.
19.15 Chansons.	3.45 Musique.	9.30 Musique.
19.30 Chansons.	3.50 Musique.	9.45 Musique.
19.45 Chansons.	4.00 Musique.	9.50 Musique.
19.50 Chansons.	4.15 Musique.	10.00 Musique.
20.00 Chansons.	4.30 Musique.	10.15 Musique.
20.15 Chansons.	4.45 Musique.	10.30 Musique.
20.30 Chansons.	4.50 Musique.	10.45 Musique.
20.45 Chansons.	5.00 Musique.	10.50 Musique.
20.50 Chansons.	5.15 Musique.	11.00 Musique.
21.00 Chansons.	5.30 Musique.	11.15 Musique.
21.15 Chansons.	5.45 Musique.	11.30 Musique.
21.30 Chansons.	5.50 Musique.	11.45 Musique.
21.45 Chansons.	6.00 Musique.	11.50 Musique.
21.50 Chansons.	6.15 Musique.	12.00 Musique.
22.00 Chansons.	6.30 Musique.	12.15 Musique.
22.15 Chansons.	6.45 Musique.	12.30 Musique.
22.30 Chansons.	6.50 Musique.	12.45 Musique.
22.45 Chansons.	7.00 Musique.	12.50 Musique.
22.50 Chansons.	7.15 Musique.	1.00 Musique.
23.00 Chansons.	7.30 Musique.	1.15 Musique.
23.15 Chansons.	7.45 Musique.	1.30 Musique.
23.30 Chansons.	7.50 Musique.	1.45 Musique.
23.45 Chansons.	8.00 Musique.	1.50 Musique.
23.50 Chansons.	8.15 Musique.	2.00 Musique.
24.00 Chansons.	8.30 Musique.	2.15 Musique.
24.15 Chansons.	8.45 Musique.	2.30 Musique.
24.30 Chansons.	8.50 Musique.	2.45 Musique.
24.45 Chansons.	9.00 Musique.	2.50 Musique.
24.50 Chansons.	9.15 Musique.	3.00 Musique.
25.00 Chansons.	9.30 Musique.	3.15 Musique.
25.15 Chansons.	9.45 Musique.	3.30 Musique.
25.30 Chansons.	9.50 Musique.	3.45 Musique.
25.45 Chansons.	10.00 Musique.	3.50 Musique.
25.50 Chansons.	10.15 Musique.	4.00 Musique.
26.00 Chansons.	10.30 Musique.	4.15 Musique.
26.15 Chansons.	10.45 Musique.	4.30 Musique.
26.30 Chansons.	10.50 Musique.	4.45 Musique.
26.45 Chansons.	11.00 Musique.	4.50 Musique.
26.50 Chansons.	11.15 Musique.	5.00 Musique.
27.00 Chansons.	11.30 Musique.	5.15 Musique.
27.15 Chansons.	11.45 Musique.	5.30 Musique.
27.30 Chansons.	11.50 Musique.	5.45 Musique.
27.45 Chansons.	12.00 Musique.	5.50 Musique.
27.50 Chansons.	12.15 Musique.	6.00 Musique.
28.00 Chansons.	12.30 Musique.	6.15 Musique.
28.15 Chansons.	12.45 Musique.	6.30 Musique.
28.30 Chansons.	12.50 Musique.	6.45 Musique.
28.45 Chansons.	1.00 Musique.	6.50 Musique.
28.50 Chansons.	1.15 Musique.	7.00 Musique.
29.00 Chansons.	1.30 Musique.	7.15 Musique.
29.15 Chansons.	1.45 Musique.	7.30 Musique.
29.30 Chansons.	1.50 Musique.	7.45 Musique.
29.45 Chansons.	2.00 Musique.	7.50 Musique.
29.50 Chansons.	2.15 Musique.	8.00 Musique.
30.00 Chansons.	2.30 Musique.	8.15 Musique.
30.15 Chansons.	2.45 Musique.	8.30 Musique.
30.30 Chansons.	2.50 Musique.	8.45 Musique.
30.45 Chansons.	3.00 Musique.	8.50 Musique.
30.50 Chansons.	3.15 Musique.	9.00 Musique.
31.00 Chansons.	3.30 Musique.	9.15 Musique.
31.15 Chansons.	3.45 Musique.	9.30 Musique.
31.30 Chansons.	3.50 Musique.	9.45 Musique.
31.45 Chansons.	4.00 Musique.	9.50 Musique.
31.50 Chansons.	4.15 Musique.	10.00 Musique.
32.00 Chansons.	4.30 Musique.	10.15 Musique.
32.15 Chansons.	4.45 Musique.	10.30 Musique.
32.30 Chansons.	4.50 Musique.	10.45 Musique.
32.45 Chansons.	5.00 Musique.	10.50 Musique.
32.50 Chansons.	5.15 Musique.	11.00 Musique.
33.00 Chansons.	5.30 Musique.	11.15 Musique.
33.15 Chansons.	5.45 Musique.	11.30 Musique.
33.30 Chansons.	5.50 Musique.	11.45 Musique.
33.45 Chansons.	6.00 Musique.	11.50 Musique.
33.50 Chansons.	6.15 Musique.	12.00 Musique.
34.00 Chansons.	6.30 Musique.	12.15 Musique.
34.15 Chansons.	6.45 Musique.	12.30 Musique.
34.30 Chansons.	6.50 Musique.	12.45 Musique.
34.45 Chansons.	7.00 Musique.	12.50 Musique.
34.50 Chansons.	7.15 Musique.	1.00 Musique.
35.00 Chansons.	7.30 Musique.	1.15 Musique.
35.15 Chansons.	7.45 Musique.	1.30 Musique.
35.30 Chansons.	7.50 Musique.	1.45 Musique.
35.45 Chansons.	8.00 Musique.	1.50 Musique.
35.50 Chansons.	8.15 Musique.	2.00 Musique.
36.00 Chansons.	8.30 Musique.	2.15 Musique.
36.15 Chansons.	8.45 Musique.	2.30 Musique.
36.30 Chansons.	8.50 Musique.	2.45 Musique.
36.45 Chansons.	9.00 Musique.	2.50 Musique.
36.50 Chansons.	9.15 Musique.	3.00 Musique.
37.00 Chansons.	9.30 Musique.	3.15 Musique.
37.15 Chansons.	9.45 Musique.	3.30 Musique.
37.30 Chansons.	9.50 Musique.	3.45 Musique.
37.45 Chansons.	10.00 Musique.	3.50 Musique.
37.50 Chansons.	10.15 Musique.	4.00 Musique.
38.00 Chansons.	10.30 Musique.	4.15 Musique.
38.15 Chansons.	10.45 Musique.	4.30 Musique.
38.30 Chansons.	10.50 Musique.	4.45 Musique.
38.45 Chansons.	11.00 Musique.	4.50 Musique.
38.50 Chansons.	11.15 Musique.	5.00 Musique.
39.00 Chansons.	11.30 Musique.	5.15 Musique.
39.15 Chansons.	11.45 Musique.	5.30 Musique.
39.30 Chansons.	11.50 Musique.	5.45 Musique.
39.45 Chansons.	12.00 Musique.	5.50 Musique.
39.50 Chansons.	12.15 Musique.	6.00 Musique.
40.00 Chansons.	12.30 Musique.	6.15 Musique.
40.15 Chansons.	12.45 Musique.	6.30 Musique.
40.30 Chansons.	12.50 Musique.	6.45 Musique.
40.45 Chansons.	1.00 Musique.	6.50 Musique.
40.50 Chansons.	1.15 Musique.	7.00 Musique.
41.00 Chansons.	1.30 Musique.	7.15 Musique.
41.15 Chansons.	1.45 Musique.	7.30 Musique.
41.30 Chansons.	1.50 Musique.	7.45 Musique.
41.45 Chansons.	2.00 Musique.	7.50 Musique.
41.50 Chansons.	2.15 Musique.	8.00 Musique.
42.00 Chansons.	2.30 Musique.	8.15 Musique.
42.15 Chansons.	2.45 Musique.	8.30 Musique.
42.30 Chansons.	2.50 Musique.	8.45 Musique.
42.45 Chansons.	3.00 Musique.	8.50 Musique.
42.50 Chansons.	3.15 Musique.	9.00 Musique.
43.00 Chansons.	3.30 Musique.	9.15 Musique.
43.15 Chansons.	3.45 Musique.	9.30 Musique.
43.30 Chansons.	3.50 Musique.	9.45 Musique.
43.45 Chansons.	4.00 Musique.	9.50 Musique.
43.50 Chansons.	4.15 Musique.	10.00 Musique.
44.00 Chansons.	4.30 Musique.	10.15 Musique.
44.15 Chansons.	4.45 Musique.	10.30 Musique.
44.30 Chansons.	4.50 Musique.	10.45 Musique.
44.45 Chansons.	5.00 Musique.	10.50 Musique.
44.50 Chansons.	5.15 Musique.	11.00 Musique.
45.00 Chansons.	5.30 Musique.	11.15 Musique.
45.15 Chansons.	5.45 Musique.	11.30 Musique.
45.30 Chansons.	5.50 Musique.	11.45 Musique.
45.45 Chansons.	6.00 Musique.	11.50 Musique.
45.50 Chansons.	6.15 Musique.	12.00 Musique.
46.00 Chansons.	6.30 Musique.	12.15 Musique.
46.15 Chansons.	6.45 Musique.	12.30 Musique.
46.30 Chansons.	6.50 Musique.	12.45 Musique.
46.45 Chansons.	7.00 Musique.	12.50 Musique.
46.50 Chansons.	7.15 Musique.	1.00 Musique.
47.00 Chansons.	7.30 Musique.	1.15 Musique.
47.15 Chansons.	7.45 Musique.	1.30 Musique.
47.30 Chansons.	7.50 Musique.	1.45 Musique.
47.45 Chansons.	8.00 Musique.	1.50 Musique.
47.50 Chansons.	8.15 Musique.	2.00 Musique.
48.00 Chansons.	8.30 Musique.	2.15 Musique.
48.15 Chansons.	8.45 Musique.	2.30 Musique.
48.30 Chansons.	8.50 Musique.	2.45 Musique.
48.45 Chansons.	9.00 Musique.	2.50 Musique.
48.50 Chansons.	9.15 Musique.	3.00 Musique.
49.00 Chansons.	9.30 Musique.	3.15 Musique.
49.15 Chansons.	9.45 Musique.	3.30 Musique.
49.30 Chansons.	9.50 Musique.	3.45 Musique.
49.45 Chansons.	10.00 Musique.	3.50 Musique.
49.50 Chansons.	10.15 Musique.	4.00 Musique.
50.00 Chansons.	10.30 Musique.	4.15 Musique.
50.15 Chansons.	10.45 Musique.	4.30 Musique.
50.30 Chansons.	10.50 Musique.	4.45 Musique.
50.45 Chansons.	11.00 Musique.	4.50 Musique.
50.50 Chansons.	11.15 Musique.	5.00 Musique.
51.00 Chansons.	11.30 Musique.	5.15 Musique.
51.15 Chansons.	11.45 Musique.	5.30 Musique.
51.30 Chansons.	11.50 Musique.	5.45 Musique.
51.45 Chansons.	12.00 Musique.	5.50 Musique.
51.50 Chansons.	12.15 Musique.	6.00 Musique.
52.00 Chansons.	12.30 Musique.	6.15 Musique.
52.15 Chansons.	12.45 Musique.	6.30 Musique.
52.30 Chansons.	12.50 Musique.	6.45 Musique.
52.45 Chansons.	1.00 Musique.	6.50 Musique.
52.50 Chansons.	1.15 Musique.	7.00 Musique.
53.00 Chansons.	1.30 Musique.	7.15 Musique.
53.15 Chansons.	1.45 Musique.	7.30 Musique.
53.30 Chansons.	1.50 Musique.	7.45 Musique.
53.45 Chansons.	2.00 Musique.	7.50 Musique.
53.50 Chansons.	2.15 Musique.	8.00 Musique.
54.00 Chansons.	2.30 Musique.	8.15 Musique.
54.15 Chansons.	2.45 Musique.	8.30 Musique.
54.30 Chansons.	2.50 Musique.	8.45 Musique.
54.45 Chansons.	3.00 Musique.	8.50 Musique.
54.50 Chansons.	3.15 Musique.	9.00 Musique.
55.00 Chansons.	3.30 Musique.	9.15 Musique.
55.15 Chansons.	3.45 Musique.	9.30 Musique.
55.30 Chansons.	3.50 Musique.	9.45 Musique.
55.45 Chansons.	4.00 Musique.	9.50 Musique.
55.50 Chansons.	4.15 Musique.	10.00 Musique.
56.00 Chansons.	4.30 Musique.	10.15 Musique.
56.15 Chansons.	4.45 Musique.	10.30 Musique.
56.30 Chansons.	4.50 Musique.	10.45 Musique.
56.45 Chansons.	5.00 Musique.	10.50 Musique.
56.50 Chansons.	5.15 Musique.	11.00 Musique.
57.00 Chansons.	5.30 Musique.	11.15 Musique.
57.15 Chansons.	5.45 Musique.	11.30 Musique.
57.30 Chansons.	5.50 Musique.	11.45 Musique.
57.45 Chansons.	6.00 Musique.	11.50 Musique.
57.50 Chansons.	6.15 Musique.	12.00 Musique.
58.00 Chansons.	6.30 Musique.	12.15 Musique.
58.15 Chansons.	6.45 Musique.	12.30 Musique.
58.30 Chansons.	6.50 Musique.	12.45 Musique.
58.45 Chansons.	7.00 Musique.	12.50 Musique.
58.50 Chansons.	7.15 Musique.	1.00 Musique.
59.00 Chansons.	7.30 Musique.	1.15 Musique.
59.15 Chansons.	7.45 Musique.	1.30 Musique.
59.30 Chansons.	7.50 Musique.	1.45 Musique.
59.45 Chansons.	8.00 Musique.	1.50 Musique.
59.50 Chansons.	8.15 Musique.	2.00 Musique.



Directrice : Germaine BERNIER

Beaux soirs

Il est sans doute des sites choisis, voire de simples coins de paysages tout à fait désignés, pour voir à leur mieux les couchers de soleil dans leur plus belle mise en scène, mais même à la ville, la fin du jour, la retraite de la lumière est une heure de beauté qui répand peut-être davantage de mélancolie parce que dans la grande cité la nuit est plus ténébreuse qu'aux champs...

Après avoir rendu le labeur des humains plus fatigant par l'ardente chaleur, le soleil, grand aide jardinier, qui a fini lui aussi son travail dans toutes les campagnes, les vergers et les jardins, se décide à se retirer, laissant fidèlement sa place à madame la Nuit.

Sous les branches basses des arbres, une mince traînée lumineuse rosit l'asphalte de la rue: c'est l'adieu du soleil, un ultime rayon, sans ardeur, comme les derniers pas d'une longue course.

Dans un décroissant des plus appréciables, les rumeurs du jour se calment et, à cause du ciel qui tend un azur tendre et mourant, la ville brutale et laide est enveloppée à ce moment d'une grande douceur.

Et très souvent aussi, par le miracle des boîtes fleuries qui s'épanouissent un peu partout dans certains quartiers, nous connaissons le luxe de respirer en ville un air embaumé.

— Que ça sent bon ce soir! dit la citadine en s'installant sur son balcon.

Sur les chemins de l'air, les parfums des jardins voisins la saluent au passage et, bien sûr, les fleurs qu'elles cultivent avec tant d'amitié en font tout autant pour les gens inconnus qui l'entourent. Gracieuses civilités!

Si les êtres savaient toujours n'échanger que des messages aussi paisibles et parfumés, la vie évidemment serait trop douce...

Mais l'ombre continue à effacer les couleurs... Une à une les étoiles reviennent prendre leur poste de veilleuses de nuit au chevet des rêves humains...

22-VII-43

G. B.

La Vie Pratique

Une fournaise bien nettoyée signifie plus de chaleur

Les lois du plus élémentaire bon sens veulent que vous voyiez au nettoyage de votre fournaise cet été. Ce petit soin vous permettra d'économiser du combustible l'hiver prochain, et fera durer plus longtemps votre fournaise.

L'expérience vous apprend que si vous laissez la suie s'accumuler dans la fournaise, l'humidité rendra le nettoyage de plus en plus difficile. La suie diminue la circulation de l'air et de la chaleur. Elle agit aussi comme isolant sur vos tuyaux.

Dans l'économie du chauffage, il importe que les portes de la fournaise ferment juste. Un rapide examen vous permettra de repérer toute fissure ou tout autre défaut. Le ciment à fournaise vous aidera à remplir les fissures. Si la chose est nécessaire, recourez aux soins d'un expert.

Une couche de peinture, d'huile ou de graisse empêchera la rouille de se former sur votre fournaise. Il faut nettoyer le métal au préalable. Si la chose est possible, enlevez les tuyaux, enveloppez-les dans du papier à journal et déposez-les dans un endroit sec pour les protéger contre la rouille.

Consultez un expert si vous voulez apprendre comment traiter votre système de chauffage. Il se fera un plaisir de vous donner des instructions. L'urgence du soin des fournaises tient à la rareté du combustible disponible et aussi à la conservation nécessaire des matériaux essentiels.

Trucs ménagers

Votre argenterie sera remarquablement brillante si vous la faites tremper pendant dix minutes dans l'eau de cuisson de pommes de terre. Séchez-la ensuite en frottant avec un chiffon de laine.

Protégez vos mains avec des gants de cuir, empolmez des orties et frottez-les en vos vitres embuées. Rincez ensuite à l'eau pure. La clarté règnera dans votre maison.

Si votre fer à repasser est collant, enduisez-le d'un peu de cire ordinaire. Il glissera ensuite très facilement: votre repassage sera beaucoup plus rapide et votre linge moins abîmé.

Cette chaise dont la paille est distendue, n'avez défendue: retournez-la au-dessus d'une bassine et versez de l'eau bouillante sur la paille. En séchant, elle se rétrécira et se retiendra.

Besoin urgent d'infirmières graduées

La Croix Rouge demande des gardes-malades graduées pour sa clinique des donneurs de sang.

Le Dr J. E. Ayre, premier médecin de la clinique de la rue Sainte-Catherine, nous déclare qu'il a besoin de plusieurs gardes-malades qui seraient prêtes à servir bénévolement deux ou trois heures les lundis, mardis et vendredis matins.

Le personnel médical de la clinique se compose de médecins et de gardes-malades expérimentés qui ne reçoivent aucune rémunération. Ce sont la clinique à besoin actuel, ce sont des gardes-malades graduées pour les salles d'examen, la salle des donneurs et la salle de repos.

Toutes les gardes-malades qui peuvent faire partie de ce service de la Croix Rouge n'ont qu'à s'adresser à la Clinique des donneurs de sang, 1626 ouest, rue Sainte-Catherine (à l'ouest de la rue Guy). Téléphone: Fitzroy 6392.

Gardes-malades graduées, ne manquez pas de mettre votre expérience au service de cette œuvre si essentielle à nos combattants.

Nos approvisionnements de laine augmentent

(Communiqué de la Commission des prix et du commerce)

Nous ne manquons pas de vêtements chauds l'hiver prochain. Voici une nouvelle qui ne doit pas rester dans les dossiers des initiés jusqu'aux premiers jours de froid.

Il est vrai que l'été ne fait que commencer. Mais, quand même, nous nous réjouissons tous, immédiatement d'apprendre que nos approvisionnements de laine au Canada s'améliorent et que les civils pourront se procurer plus facilement des tissus en laine l'hiver prochain.

Ceci est dû à trois causes principales: à savoir: une légère amélioration des transports maritimes, une diminution de la demande par nos forces armées, et enfin, la production de laine au Canada.

Oui, les moutons eux-mêmes font leur part. En 1942 ils ont fourni 18,000,000 de livres de laine, ce qui représente environ quatorze pour cent des besoins du pays. Or, cette année, on prévoit que la tonne des moutons augmentera d'au moins dix pour cent sur celle de l'an dernier.

Comment apprécier la viande par l'apparence

TYPE	VIANDE MAIGRE	GRAISSE	OS (surface coupée)
BOEUF	Couleur uniforme, d'un rouge vif, viande humide, mais ferme au toucher, persillée de gras.	Forme, couleur crème, persillée ou s'émiettant.	Jeune boeuf: rose rougeâtre, un peu poreux. Boeuf plus vieux: plus blanc, plus ferme.
VEAU	Rose grisâtre, chair ferme, à grain fin.	Petite quantité de graisse blanche.	Rose et poreux.
AGNEAU	Le meilleur agneau vient d'animaux bien en chair. Viande humide mais ferme et à grain fin.	Couleur rose et tendre. Le meilleur agneau a une couverture lisse et égale de graisse.	Os rouges et mous. Lorsque les pieds de devant sont rompus au-dessus de la cheville, on voit 4 crêtes roses humides bien marquées. Les os blanchissent et les crêtes disparaissent avec l'âge.
PORC	Forme, à grain fin. Rose grisâtre clair.	Clair et blanc.	Rose.

Les légumes sont l'aliment par excellence des journées de chaleur

Les mois que nous traversons nous apportent le plus magnifique choix de légumes dont on puisse composer un repas. Qu'on les prenne dans son propre jardin ou qu'ils viennent du marché, ils sont tout choisis pour notre alimentation durant les chaudes journées d'été alors qu'ils peuvent entièrement remplacer la viande. A mesure qu'avancera la saison, ils entreront de même dans une foule de plats dont l'arrangement et la fantaisie peuvent varier à l'infini, suivant les ressources de votre imagination.

La Section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture vous suggère ces mets nouveaux qui plairont non seulement au goût mais à l'œil le plus difficile.

CREME DE RADIS

3 tasses de radis
2 cuil. à soupe de gras
2 cuil. à soupe de farine
1-2 tasse de lait

Sel, poivre au goût.
Laver les radis, les couper en tranches ou en petits carrés. Cuire dans l'eau salée environ 8 minutes. Faire une sauce blanche avec la farine, le gras et le lait. Verser la sauce sur les radis après les avoir déposés dans un bol. Saupoudrer de paprika.

Pour six personnes.

OIGNONS ET POIS VERTS

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

3 tasses de pois verts écossés
3-4 de tasse d'oignons verts tranchés

Pour six personnes.

Sei et poivre au goût.
Cuire ensemble dans l'eau bouillante les oignons et les pois environ 20 minutes. Déposer dans un plat, assaisonner au goût. Quelques feuilles de menthe hachées avec les oignons et les pois leur donnent un délicieux arôme.

SAUCE HOLLANDAISE NOUVELLE

3 cuil. à soupe de jus de citron
3 cuil. à soupe de farine
1-4 de cuil. à thé de sel
1 cuil. à thé de sucre
un peu de poivre

2 tasses d'eau de légumes ou de bouillon

1 œuf ou 2 jaunes d'œufs.
Mélanger les assaisonnements à la farine, et délayer avec le jus de citron. Ajouter lentement l'eau de légumes ou le bouillon chaud. Laisser cuire encore quelques minutes, au bain-marie de préférence.

POMMES DE TERRE NOUVELLES ET CONCOMBRES EN CREME

18 petites pommes de terre nouvelles.

2 tasses de concombres coupés en dés

2 tasses de sauce

Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement.

Pour six personnes.

18 petites pommes de terre nouvelles.

2 tasses de concombres coupés en dés

2 tasses de sauce

Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement.

Pour six personnes.

18 petites pommes de terre nouvelles.

2 tasses de concombres coupés en dés

2 tasses de sauce

Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement.

Pour six personnes.

18 petites pommes de terre nouvelles.

2 tasses de concombres coupés en dés

2 tasses de sauce

Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement.

Pour six personnes.

18 petites pommes de terre nouvelles.

2 tasses de concombres coupés en dés

2 tasses de sauce

Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement.

Pour six personnes.

18 petites pommes de terre nouvelles.

2 tasses de concombres coupés en dés

2 tasses de sauce

Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement.

Pour six personnes.

18 petites pommes de terre nouvelles.

2 tasses de concombres coupés en dés

2 tasses de sauce

Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement.

Pour six personnes.

18 petites pommes de terre nouvelles.

2 tasses de concombres coupés en dés

2 tasses de sauce

Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement.

Pour six personnes.

18 petites pommes de terre nouvelles.

La vitamine C vous fuira si vous n'y prenez garde

A travers tout le pays, les jardins de la Victoire donnent les premières récoltes riches en vitamines. L'apparition de la première salade, le premier plat de pois verts ou de fèves sortis du jardin combient de joie tout jardinier, qu'il soit novice ou vétéran.

En dehors du sentiment de fierté qu'on éprouve en disant: "Je l'ai récolté moi-même", il y a la satisfaction de savoir qu'en servant sur la table vos propres légumes sortant frais de votre jardin, vous obtenez plus de vitamines que si vous les achetiez.

Le personnel des services d'hygiène alimentaire à Ottawa — une autorité en matière de vitamines — dit que les légumes possèdent leur plus haut degré de nutrition lorsqu'ils sont encore tendres et succulents. Les vitamines C et B2 (riboflavine) donnent leur maximum lorsque les légumes sont à l'état de croissance. La vitamine A dans la laitue, par exemple, augmente jusqu'au temps de la floraison.

La vitamine C pourrait être appelée la "vitamine fuyante", car elle disparaît à la plus légère provocation. Dès que l'aliment qui la contient est cueilli, la vitamine C commence à s'évaporer. D'où l'importance de manger ou de mettre en conserve les aliments riches en vitamines C aussitôt que possible après qu'ils sont cueillis. C'est aussi la raison pourquoi les légumes récoltés chez soi — s'ils passent du jardin à la table dans le plus court délai — renferment plus de vitamines que les légumes achetés.

La cuisson contribue aussi à la disparition des vitamines. Une cuisson trop longue, ou faite dans une casserole découverte avec trop d'eau, entraîne la fuite des vitamines, ainsi que des minéraux, qui se dissolvent dans l'eau. En utilisant les légumes de son jardin, aussi frais que possible, légèrement cuits, ou mieux encore, en les consommant crus, on en tirera donc le plus grand profit.

Les rations de juillet

Deviennent valides aux dates suivantes:

22 juillet: Viande, No 9.
— Sucre, thé-café, nos 11 et 12.
— Beurre, nos 20 et 21.
29 juillet: Viande, no 10.

Ne sont plus valides après le 30 juillet:

— Beurre, nos 12 à 19 inclusivement.

— Viande, nos 4, 5, 6 et 7.

Les coupons de viande, deux d'un même numéro, deviennent valides tous les jeudis.

Les coupons de Beurre, deux à la fois, portant des numéros consécutifs, deviennent valides tous les 15 jours.

Les coupons viande et beurre qui sont valides le ou avant le 15 du mois sont bons jusqu'au dernier jour du même mois. S'ils sont valides le ou après le 15, ils sont bons jusqu'au dernier jour du mois suivant.

Les coupons de sucre, thé-café, restent valides tant qu'ils ne sont pas déclarés nuls.

VALEUR DES COUPONS

Coupon de sucre (rouge): 1 livre.

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

Qualité Première

THÉ

"SALADA"

La marque reconnue depuis 50 ans pour sa saveur délicieuse.

Les parachutistes au camp Shilo (Man.)



Les parachutistes canadiens à l'instruction au camp Shilo (Man.) reçoivent un entraînement graduel dans la technique du saut en parachute. Sur cette photo qui nous fait voir la nouvelle tour de 256 pieds de hauteur, récemment installée à ce centre d'instruction, on aperçoit deux parachutistes en train d'opérer un descente. Le prochain stage de l'entraînement consiste à se jeter dans les airs du haut d'un avion.

(Photo Armée canadienne)

Echos et glanes

La guérison de la faim

Le ministre de l'Intérieur de Belgique a distribué aux personnes souffrant des effets de la sous-alimentation, des certificats leur donnant droit à un repas gratuits dans un restaurant à bon marché. Le Pays Réel dit que la validité de ces certificats a été prolongée d'un mois "pour le cas où les malades ne seraient pas guéris à la fin du premier mois."

Femmes guérillas

Selon des informations d'Ankara, 20% des guérillas yougoslaves sont des femmes. Une division italienne au complet a été virtuellement anéantie au cours de ces quelques dernières semaines par une lutte incessante. Ses pertes ont été de 6,000 tués et 9,000 blessés.

"L'Actualité Economique"

JUIN-JUILLET 1943

Sommaire: La forêt québécoise. L.-Z. Rousseau. — Le budget fédéral de 1943, F.-A. Angers. — La protection des forêts, Georges Maheux. — Bibliographie: Les livres (comptes rendus bibliographiques):

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Pensez donc!

Des fourrures ravissantes valent des milliers de dollars sont en montre aux salles d'étalage de J.-F. Reid, cela, en permanence. Vous y

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Li-
brairie du "DEVOIR", 430 rue No-
tre-Dame (est), Montréal.

Outils
Réassort de porte, Parapluies, Fers
électriques, Grille-pain, etc.
JOS. EMILE BEAUDOIN
1308 ONTARIO EST. MONTREAL

VIE SPORTIVE

Les favoris aux honneurs à Blue Bonnets

Les fervents du turf qui ont risqué leur argent sur les favoris hier après-midi, à la piste de Blue Bonnets n'ont pas été déçus. Les favoris ont gagné, mais ils ont eu la satisfaction de pouvoir se présenter fréquemment aux niches des pavés du pari-mutuel, car sept des huit courses à l'affiche hier ont été gagnées par les premiers choix.

Laviano, appartenant à N. M. Moraghan, a affiché beaucoup de vitesse pour remporter la victoire et la bourse Sorel, qui était la course principale de la matinée d'hier. Ce rejeton de Brother Joe, après avoir résisté aux maints efforts de Mask and Wig, tint avec beaucoup de courage pour l'emporter sur Van-time pendant que Bonnie Rue finissait troisième.

La course à obstacles a fourni un spectacle fort intéressant alors qu'Aurebon menagé au début de la course, s'avança avec force au 9e obstacle pour l'emporter assez facilement sur Frank C. pendant que Brave Miss finissait troisième.

Le plus gros favori de la matinée, Aurebon, a rapporté moins que part égale à ceux qui l'avaient supporté.

Un programme de sept courses a été préparé pour cet après-midi et la course principale au programme sera la bourse Hampstead, disputée sur une distance de six furlongs. Cette épreuve ramène en piste plusieurs pur-sang fort populaires auprès des amateurs et promet de fournir une course des plus intéressantes.

Résultat des épreuves d'hier:

1ère COURSE — 6 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:14 2-5.

Blaing Iris, Sena, 104.

Balqueholle, Courtney, 110.

Jane Mark, Rollins, 94.

Balma, Pales, 110.

Casino Guy, Monroy, 115.

Easy Stephen, Solomon, 112.

Anna Worthmore, Packwood, 100.

Marstan, Norton, 103.

Court Galt, Hughes, 115.

Hill High, Magath, 103.

Red Tomato, Laswell, 113.

12 au mutuel rapportant sur Blaing Iris \$40, 3.05, 3.25; sur Balqueholle \$80, 6.30; sur Jane Mark \$65.

2e COURSE — 6 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps 1:14 2-5.

Brutus Folly, Williams, 115.

Pennelle, Courtney, 105.

Evand, Bardeles, 115.

Sweepshot, Solomon, 115.

Sava Mark, Rollins, 105.

Mis Victoria, Delphino, 112.

Rafra Red, Pickett, 110.

Hendersonson, Laswell, 113.

Phone, Sena, 110.

Miss Billy, Jurex, 115.

The General, Feeney, 113.

Sturdy Willow, Magath, 108.

12 au mutuel rapportant sur Brutus Folly \$20, 2.55, 2.85; sur Pennelle \$30, 2.65; sur Evand \$2.40.

3e COURSE — 6 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps 1:14 3-5.

Budias, Feeney, 110.

Schuylerville, Magath, 115.

Hora de Combat, Sena, 105.

Clear Day, Pickett, 113.

Baron Lynn, Burgess, 110.

Junanta J., Laswell, 113.

Spauld, Bardeles, 108.

Alumino, Florio, 110.

Marburo, Maid, Horath, 113.

Gurdonia, Norton, 103.

Lovick, Monroy, 115.

12 au mutuel rapportant sur Budias \$20, 2.55, 2.75; sur Schuylerville \$30, 2.85; sur Hora de Combat \$20.

4e COURSE — 1 mille et 5-8. Bourse \$400. 4 ans et plus. Temps 2:06 3-5.

Aurebon, Courtney, 110.

McGulloch, 106.

Frank C., O'Brien, 143.

Brave Miss, Budias, 113.

Wise Council, Dorey, 140.

Miss Zephyr, Norton, 135.

Happy Seven, Thordyke, 140.

12 au mutuel rapportant sur Aurebon \$20, 2.75; sur Frank C. \$70, 3.30; sur Brave Miss \$300.

5e COURSE — 3-2 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. Temps 1:07 4-5.

Laviano, Jurex, 115.

Vantime, Courtney, 100.

Bonnie Rice, Norton, 105.

Vicacous, Solomon, 112.

Mark Craig, Hughes, 111.

Sweet Olive, Laswell, 113.

Modern Age, Delphino, 108.

Sunareve, Field, 103.

12 au mutuel rapportant sur Laviano \$35, 3.55, 3.20; sur Vantime \$85, 4.00; sur Bonnie Rice \$400.

6e COURSE — 7 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:27 4-5.

Penabocot, Courtney, 110.

Sur Prince Hal \$2.45.

7e COURSE — 1 mille. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:41 3-5.

Stump, Bardeles, 115.

Transharbor, Rollins, 113.

Vain, Delphino, 112.

Livest, Sena, 108.

Brigade Jr., Williams, 115.

Mossy, Packwood, 105.

Trey, Solomon, 113.

Polly Girl, Courtney, 104.

Trasher, Bardeles, 111.

Caravel, Feeney, 110.

Big Fish, Courtney, 109.

12 au mutuel rapportant sur Stump \$45, 3.50, 2.10; sur Transharbor \$75, 2.80; sur Vain \$220.

La quinelle rapporte 20.30.

Association Américaine

Columbus, 00010010-2 3 1 0

Kansas City, 00000000-1 3 7 0

Wilke et Garagala; Reis, Tincup et Glenn

Indianapolis, 00020100-1 4 7 0

Minneapolis, 00001000-3 3 2 2

Jeffcoat, Diehl et Hofferich; Scheetz et Ro-

landson.

Louisville, 00210000-3 4 1 0

00021000-3 9 0 0

Schupp, Johnson et Doyle; Welland et

Blamire, Andrew.

00000000-0 4 1 1

Midwaukee, 42100000-7 14 0

Whitehead, Peterson, Hanning et Hay-

worth; Gassaway et Helf.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87 326 45 109 331

Curtright, W. Sox, 86 320 37 70 326

Hack, Cubs, 81 310 43 101 322

Stephens, Browns, 70 261 38 83 324

Wakfield, Tigers, 78 337 44 109 323

Points produits — Ligue américaine:

Etwa, Yankees, 84 Ligue nationale: Her-

man, Dodgers, 85.

Circuits — Ligue américaine: Stephens,

Browns, 13. Ligue nationale: Ott, Giants,

14.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Munial, Card, 82 330 37 113 342

Hernat, Dodge, 87

Nouvelles de guerre

Le vote des soldats aux élections ontariennes

Comment se fera l'enregistrement — Le prix du papier-journal augmentera de \$4 la tonne, le 1er septembre — Nos marins en Sicile — M. Power veut recruter de nouveaux aviateurs

Ottawa, 22 — On a expliqué ici hier la façon dont le quartier général de la Défense nationale et les hauts militaires aideront à l'enregistrement des votes des soldats actuellement en Ontario ou ailleurs en rapport avec la prochaine élection provinciale en Ontario.

Dès que l'on apprendra que l'élection provinciale aura lieu un peu plus tard, les commandants en chef et les commandants de districts en dehors de la province recevront des instructions le 14 juin sur le programme arrêté de façon que chaque électeur d'Ontario présentement dans l'active à l'extérieur de la province ait l'occasion de voter par procuration et on leur donnera tous les détails sur l'aide que les autorités militaires doivent donner à tout le personnel pour qu'il puisse profiter de ce système.

D'autres instructions furent aussi données quant aux votes militaires de l'armée, mais qui devaient voyager entre des régions éloignées du Canada ou entre le Canada et outre-mer, afin qu'ils puissent voter par procuration même s'ils n'ont pas le temps d'atteindre leur destination avant le jour fixé.

Relativement au personnel de l'armée de réserve qui se rend trop tard au camp pour déposer les bulletins de vote aux polls préliminaires, on a fait le nécessaire pour qu'il obtienne congé en temps voulu afin que chacun puisse retourner à son domicile assez tôt pour déposer son vote.

Le quartier général de la Défense nationale et les autorités militaires coopèrent par toute la province afin que tous les soldats aient l'occasion de voter. Tous les camps d'une certaine importance auront des sous-officiers rapporteurs et des commis aux polls.

Le papier-journal

Ottawa, 22. — Le prix du papier-journal au Canada augmentera de \$4 la tonne, à partir du 1er septembre 1943, annonce la Commission des prix et du commerce. Cette augmentation est décrétée en conformité avec une hausse du même chiffre déclarée aux États-Unis.

Dans un communiqué conjoint, émis en même temps par l'Office of Price Administration à Washington et la Commission des prix et du commerce à Ottawa, le 28 février dernier, une hausse de \$4 la tonne pour le papier-journal fut appliquée à cette date. M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce, déclara alors que cette augmentation n'était pas suffisante pour absorber les frais de production et ne permettrait pas à l'industrie canadienne de continuer la production au niveau qui existait alors. M. Gordon ajoutait que les négociations entre les deux organisations du contrôle des prix (améri-

caine et canadienne) se poursuivaient.

Depuis, un examen du coût de production a été fait et le résultat a convaincu la Commission des prix et du commerce qu'une augmentation supplémentaire était nécessaire si l'industrie canadienne du papier-journal devait continuer.

A nouveau, sur la base des chiffres les plus récents, la Commission des prix et du commerce est d'avis que cette dernière augmentation n'est pas encore suffisante et que les négociations entre les deux organisations devront aboutir.

"L'industrie tout entière de la pulpe et du papier-journal au Canada est en ce moment le sujet d'une enquête approfondie de la part de la Commission, a déclaré M. Gordon. La Commission regrette la nécessité d'augmenter les frais des éditeurs en ce moment, mais elle est d'avis que son devoir primordial est d'assurer une production suffisante pour faire face aux besoins essentiels. Tous les efforts sont faits pour que cette enquête soit terminée le plus tôt possible."

Le recrutement de l'aviation

Ottawa, 22 (C.P.) — Le ministre canadien de l'Air, M. Power, a dit, aujourd'hui, dans une interview, que le nombre des réservistes pour l'aviation accuse une baisse et que le rythme de l'enrôlement est inférieur aux besoins de l'heure. Le ministre a précisé que l'aviation avait de grandes réserves d'hommes en janvier dernier, mais qu'il a fallu y puiser largement.

M. Power rappelle aux jeunes qui sont en bonne condition physique qu'un très bel avenir les attend dans la force aérienne, quel que puisse être leur emploi actuel.

Nouvelles brèves

— Washington, 22 (A.P.) — Agissant à la requête de l'Office d'Administration des prix, la police de l'Etat de Delaware, a intercepté hier, tous les camions sur les routes en-dehors de Dover, afin de permettre à l'armée de réquisitionner toute la volaille vivante dont elle peut avoir besoin pour sa subsistance.

— Dans sa 633e liste de morts et blessés, qui contient 21 noms, le C. A. R. C. signale que deux combattants ont perdu la vie en service actif outre-mer et que deux autres ont succombé à leurs blessures à la suite d'opérations aériennes.

— Le ministère des Munitions et Approvisionnements a annoncé à Ottawa que sa dernière ordonnance au sujet du charbon dans l'est, inclut le coke, le charbon dur et le charbon Pocahontas de très petites dimensions dans la classe du charbon mou de haute volatilité.

Nouvelles des Etats-Unis

Emprunt de \$15,000,000,000 pour la guerre en septembre prochain

Les Etats-Unis passent des navires à l'Angleterre par nolisement — Nouveau contrat pour les mineurs de l'Illinois

Washington, 22 (A.P.) — Le gouvernement a décidé de lancer un nouvel emprunt de guerre en septembre. La campagne commencera le 9 septembre et l'objectif sera de \$15,000,000,000. Aucune souscription de cet emprunt ne devra provenir d'intérêt bancaire, ce qui est une innovation.

Le premier emprunt de guerre de décembre dernier avait comme objectif \$9,000,000,000 et il a rapporté \$13,000,000,000. En avril le gouvernement a demandé au public \$13,000,000,000 et la campagne a donné \$18,500,000,000. Toutefois, dans les deux cas, les banques avaient souscrit quelque \$5,000,000,000 chaque fois.

Le secrétaire du trésor, M. Morgenthau, a annoncé ce projet hier et a dit que la tâche de recueillir les emprunts serait accomplie par les comités de finance de guerre dans chaque Etat. Des vendeurs volontaires qui passeront de porte en porte placeront les démentures.

Transfert de services

Washington, 22 (A.P.) — Comme l'Angleterre a un surplus de marins expérimentés, et que les Etats-Unis manquent de marins, les deux pays ont convenu de résoudre ce problème par le transfert de cargos étatsuniens à l'Angleterre.

Les nouveaux navires "Liberty", construits aux Etats-Unis et qui seront ainsi enregistrés en Angleterre, auront des équipages anglais et porteront l'Union Jack, mais l'administration maritime de guerre des Etats-Unis conservera la propriété de ces navires. Les transferts sont effectués par nolisement, et sous l'autorité de l'administration du prêt-bail.

Des fonctionnaires estiment qu'environ 200 navires "Liberty" d'un tonnage total de 2,000,000 de tonnes, ont été ainsi transférés, et les transferts continuent régulièrement. La rareté des marins aux Etats-Unis n'est pas un facteur général, mais elle est assez prononcée dans certaines catégories. L'Angleterre avait beaucoup plus de marins que les Etats-Unis au début de la guerre, et la croissance rapide de la marine marchande des Etats-Unis par la construction de nouveaux navires a vite augmenté considérablement la demande d'équipages compétents.

Projet de contrat pour les mineurs

Washington, 22 (A.P.) — Les propriétaires de mines de charbon groupés dans l'Illinois Coal Ope-

rators Association ont conclu avec leurs 35,000 mineurs, membres des United Mine Workers un contrat qui stipule la semaine de 48 heures de travail et une augmentation de salaire de \$3 par jour. L'entente est sujette à ratification par l'Office du travail de guerre et à une autorisation de l'Office des prix pour augmenter les prix du charbon de manière à absorber l'augmentation du coût de production.

Rien n'indique comment le W. L. B. accueillera ce projet. On s'attend à une enquête sur la façon dont on a établi dans le projet l'augmentation de \$1.25 par jour pour le paiement du salaire pendant le voyage des mineurs à l'intérieur de la mine vers les galeries d'extraction.

Il faudrait évidemment qu'à une telle enquête M. John L. Lewis, président des U. M. W., comparaisse. Il a déjà refusé de se rendre à une invitation du W. L. B., mais une récente loi contient une clause qui donne à l'Office le pouvoir d'émettre des subpoenas.

On considère que si le W. L. B. approuve le contrat, cela conduira probablement à la conclusion de contrats analogues dans les autres régions de charbonnages bitumineux.

Le contrat est pour deux ans, à compter du 1er avril dernier. A part une clause qui interdit les grèves pour deux ans et établit la semaine de 48 heures et le paiement du salaire pendant le transport des mineurs dans les mines, le contrat stipule que la 8e heure des cinq premiers jours de la semaine, et les 8 heures du 6e jour seront payées à salaire et demi.

Trop de fonctionnaires

Washington, 22 (A.P.) — Le sénateur Tydings (dem. Maryland) a dit aujourd'hui que le gouvernement des Etats-Unis devrait diminuer de 10 pour cent le nombre des fonctionnaires civils, qui sont au nombre de 3,029,000. Il a annoncé son intention de proposer au Congrès à l'automne de couper dans cette armée qu'il juge trop nombreuse, étant donné la rareté de la main-d'œuvre.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage : BELAIR 3361 : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Heures d'affaires durant JUILLET ET AOUT : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. (Fermés le samedi toute la journée)

DUPUIS



Quelques suggestions opportunes pour dames et jeunes filles, pour la ville et la campagne.

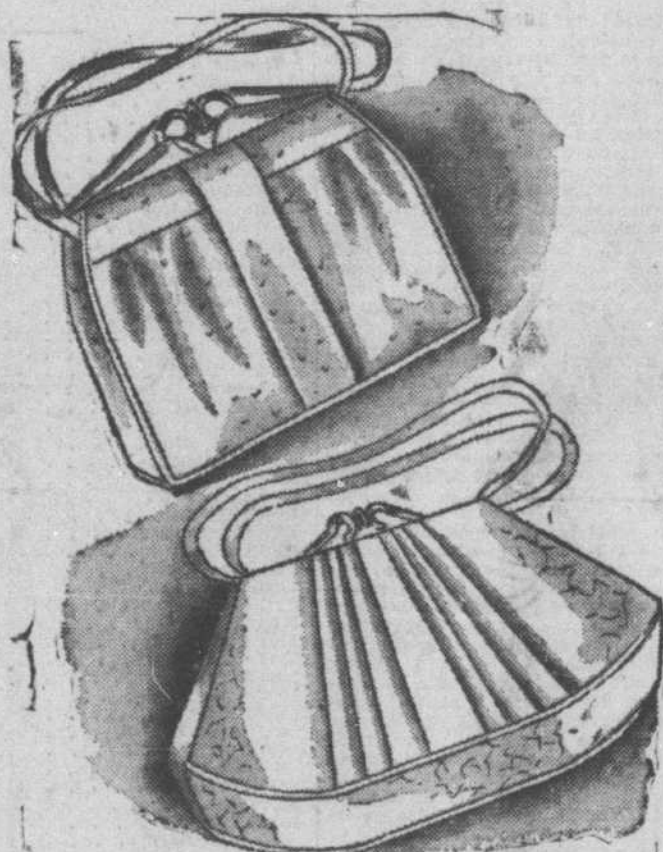
La jolie paille "Leghorn"

habilement imitée par une soutache de paille blanche...

2.49

Nous illustrons deux des nombreux modèles offerts dans cette qualité de paille fine en soutache blanche à garniture noire, brune ou marine. Chapeaux canotier ou bonnet à bord large et avec une délicate voilette. Entrée : 22, pour dames et jeunes filles.

DUPUIS — deuxième (De Montigny)



Légers sacs d'été tout blancs

... ils peuvent être nettoyés facilement et conserver leur fini simili-cuir.

.98

Une fraîche toilette d'été ne va pas sans un de ces sacs d'été en simili-cuir blanc et lavable. Modèle bourse ou enveloppe dans ce groupe. Intérieur à doublure foncée et garni des accessoires usuels.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Les turbans jeunes et coiffants

... pour dames et jeune filles qui aiment à s'envelopper les cheveux d'un tissu léger...

.25

Ces turbans sont en tricot ajouré dans les tons de bleu, rouge, jaune, vert, rose ainsi que les nuances irisées (arc-en-ciel). Ajoutez des boucles d'oreilles et vous serez coiffée, madame, avec chic en voyage, à la ville...

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNEE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE

Quelques suggestions pratiques

aux hommes et jeunes gens qui partiront EN VACANCES.

Chapeaux de paille très légers

SOLDE...

2.45, 3.95,

Il y a des chapeaux actuellement marqués 5.00 et 6.00 dans ces divers modèles. Pailles de toutes sortes et chapeaux de marques préférées des hommes et jeunes gens. Forme imitant celle des chapeaux de feutre. Plusieurs tons brun ou beige dans la série et entrées de tête variées.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Robes de chambre opeline rayée

Tailles : petites, moyennes ou grandes pour hommes, jeunes gens. Popeline de texture forte à rayures blanches sur fond marron ou bleu. Collet et manchettes en popeline noire ou bleue. Chacune :

9.95



La robe de bain en ratine spongieuse

Pour la plage, comme pour l'heure de la douche au foyer il est indispensable d'avoir à sa portée une telle robe de chambre... achetez-la dans cette belle qualité de ratine offerte dans diverses teintes pâles ou foncées. Deux poches, coupe ample, cordelière en coton. Petites, moyennes et grandes tailles :

7.95

10.95

12.95



Souliers d'été

pour hommes et jeunes gens

6.00

Souliers en cuir de veau noir ou brun à semelles simples ou épaisses. Genre Blucher ou Balmoral. Formes à bout pointu, médium ou large. Nous avons les pointures : 5 1/2 à 11 dans cette série mais pas dans chaque modèle.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Vêtements d'été légers pour la jeunesse

Ensembles tissu lavable

Chemise et pantalon en tissu de coton lavable et de bonne épaisseur pour garçons de 12 à 18 ans. Bleu, vert, brun. Chemise à collet ouvert, 2 poches... le pantalon à bas relevé et le haut à passe-ceinture.

3.69 à 7.95

Ensembles

pour 6 à 12 ans

Cotonnade de belle qualité et lavable. Bleu, vert, foncés ou pâles. Chemise avec deux poches, collet ouvert. Pantalon à passe-ceinture à la taille et le bas relevé. Les 2 pièces :

2.95

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

